



**HAL**  
open science

## Enquête sur l'enquête “ Le sens de l'hospitalité ” d'Anne Gotman, 1995-2001

Guillaume Garcia, Emeline Juillard

► **To cite this version:**

Guillaume Garcia, Emeline Juillard. Enquête sur l'enquête “ Le sens de l'hospitalité ” d'Anne Gotman, 1995-2001. [Rapport de recherche] CDSP (Sciences Po); beQuali. 2020, pp.44. hal-03611004

**HAL Id: hal-03611004**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03611004>**

Submitted on 4 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

**Enquête sur l'enquête  
« Le sens de l'hospitalité »  
d'Anne Gotman, 1995-2001**

beQuali

CDSP

UMS 828 (CNRS-Sciences Po)

2020

## L'ENQUÊTE EN BREF

**Titre de l'enquête :** Le sens de l'hospitalité

**Auteur de l'enquête :** Anne Gotman

**Discipline :** sociologie (sociologie urbaine, sociologie de la famille, sociologie des migrations, sociologie de la santé ; sociologie de la vie quotidienne)

**Mots clés :** Sida (maladie) ; maisons d'accueil ; mobilité résidentielle ; réfugiés ; organisations bénévoles ; accueil familial ; hébergement ; villes

**Méthodologie :** entretiens semi-directifs, observations, recherche documentaire et sources littéraires

**Zone géographique :** France : région parisienne et région lyonnaise

**Bornes temporelles :** 1995-2001

**Principale publication réalisées sur la base de l'enquête :** Anne Gotman, *Le sens de l'hospitalité*, Paris, PUF, 2001

## L'ENQUÊTE SUR L'ENQUÊTE

**Principe :** L'enquête sur l'enquête est une production scientifique réalisée par un membre de l'équipe beQuali qui a pour objet d'éclairer d'un point de vue documentaire, méthodologique et analytique les enquêtes qualitatives diffusées sur le site de beQuali.

**Auteur de l'enquête sur l'enquête :** Guillaume Garcia, avec l'aide d'Emeline Juillard.

**Résumé :** Cette enquête d'Anne Gotman étudie les pratiques et représentations de l'hospitalité dans les sociétés urbaines. Sont comparées différentes formes d'hospitalité, domestique, associative ou d'Etat. Elle agrège plusieurs terrains menés entre 1997 et 1999 en région parisienne et lyonnaise et portant sur des personnes ayant vécu des expériences d'accueil de membres de leur entourage (hospitalité domestique), de réfugiés du Kosovo (hospitalité d'Etat) ou de malades du Sida (hospitalité associative). Sont contrastés l'accueil individuel d'hôtes connus d'un côté et de l'autre l'accueil individuel ou collectif d'hôtes inconnus dans le cadre d'une action collective. Les données de l'enquête reposent principalement sur un corpus de 31 entretiens qui ont pu être conservés, et sur des observations du lieu de halte Arc-en-Ciel dépendant de l'association AIDES, à Paris. L'ouvrage éponyme de 2001, mêlant approche sociologique, historique et littéraire, décrit les transformations et les permanences de cette pratique. Anne Gotman y montre en quoi l'hospitalité est une épreuve sociale liée à la construction et à la gestion du rapport à l'Autre - du proche à l'étranger en passant par l'inconnu recommandé. Elle étudie les règles encadrant cette épreuve : le don comme moyen et fin de l'hospitalité, dans une relation de réciprocité différée ; le travail de régulation de la situation asymétrique entre accueillant et accueilli, générateur de tension dans les sociétés égalitaires actuelles ; le travail de pacification des malentendus ou conflits naissant de la tension entre désir d'égalité et persistance de rapports de force asymétriques, ou d'attentes différentes entre hôtes ; les tensions entre accueil, confinement et gestion de la bonne distance. Plus généralement l'enquête souligne les contradictions entre logiques privée, marchande, associative, ou d'Etat organisant les pratiques contemporaines d'hospitalité.

## SOMMAIRE

1-Genèse de l'enquête .....	5
1.1- Parcours d'Anne Gotman.....	5
1.2- Elaboration de l'enquête .....	6
1.2.1- Les recherches menées avant l'enquête sur le sens de l'hospitalité.....	6
1.2.2-L'enquête sur le sens de l'hospitalité.....	6
1.2.3-Les recherches postérieures .....	7
1.3-Le rapport personnel au thème de l'hospitalité .....	7
2-Ancrages théoriques.....	8
2.1-Objet et intentions de l'enquête .....	8
2.1.1- Comment circonscrire l'objet « hospitalité » ? .....	8
2.1.2- Les intentions de l'enquête .....	10
2.2-Une diversité de regards disciplinaires .....	11
2.2.1- Retour sur les influences théoriques générales .....	11
2.2.2- L'hospitalité entre altérité, asymétrie et épreuve de l'Autre.....	12
2.3-Question de recherche et niveaux de l'analyse .....	13
3-Réalisation du terrain .....	15
3.1-Retour sur l'élaboration de l'enquête.....	15
3.2-Chronologie de l'enquête .....	16
3.3-L'organisation du travail de collecte des témoignages et matériaux .....	17
3.4- Retour sur les techniques d'enquête mises en œuvre.....	20
3.4.1-Les entretiens .....	20
3.4.2- Les observations.....	23
3.4.3-Les autres sources .....	24
4-Corpus constitué et conservé .....	25
4.1-Panorama du corpus conservé.....	25
4.2-Le traitement des matériaux .....	28
5-Analyse .....	28
5.1-Eléments généraux sur l'analyse.....	28
5.1.1-Retour sur la spécificité des cas d'hospitalité étudiés.....	28
5.1.2-Les formes d'analyse mises en oeuvre.....	29
5.2- L'organisation des matériaux d'analyse .....	32
5.3-Les principaux résultats de l'enquête.....	34
5.3.1- L'hospitalité ne va pas de soi.....	34
5.3.2- Le cadre de l'hospitalité réglée .....	34
5.3.3- Au-delà du cadre de l'hospitalité .....	37
6-Postérité de l'enquête .....	39
6.1-L'exploitation et la réception de l'enquête .....	39
6.2-Actualité et limites .....	39
6.3-Pistes de réutilisation .....	40
Bibliographie.....	43
Principales publications d'Anne Gotman basées sur l'enquête.....	43
Autres publications d'Anne Gotman mobilisées dans l'enquête sur l'enquête.....	43
Autres références bibliographiques citées dans l'enquête sur l'enquête.....	44

## INTRODUCTION

L'enquête *Le sens de l'hospitalité* a été réalisée par Anne Gotman, directrice de recherche émérite du CNRS (CERLIS, Université Paris V Descartes) et spécialiste de sociologie urbaine et de l'habitat, ainsi que de sociologie de la famille et du lien social. Elle a été menée entre 1995 – date de la première formalisation du projet d'enquête – et 2001 – date d'édition de l'ouvrage éponyme, soit la publication majeure qui en a été tirée. Elle étudie les pratiques et représentations de l'hospitalité dans les sociétés urbaines. Sont comparées différentes formes d'hospitalité, domestique, associative ou d'Etat.

Elle agrège plusieurs terrains menés entre 1997 et 1999 en région parisienne et lyonnaise et portant sur des personnes ayant vécu des expériences d'accueil de membres de leur entourage (hospitalité domestique), de réfugiés du Kosovo (hospitalité d'Etat) ou de malades du Sida (hospitalité associative). Sont contrastés l'accueil individuel d'hôtes connus et l'accueil individuel ou collectif d'hôtes inconnus dans le cadre d'une action collective.

Les matériaux mobilisent reposent principalement sur un corpus de 31 entretiens qui ont pu être conservés, et sur des observations du lieu de halte Arc-en-Ciel dépendant de l'association AIDES, à Paris. La recherche s'appuie également sur d'autres sources, historiques et romanesques qui n'ont pas été intégrées aux archives de l'enquête.

L'ouvrage éponyme de 2001, mêlant approche sociologique, historique et littéraire, décrit les transformations et les permanences de cette pratique. Anne Gotman y montre en quoi l'hospitalité est une épreuve sociale liée à la construction et à la gestion du rapport à l'Autre - du proche à l'étranger en passant par l'inconnu recommandé. Elle étudie les règles encadrant cette épreuve : le don comme moyen et fin de l'hospitalité, dans une relation de réciprocité différée ; le travail de régulation de la situation asymétrique entre accueillant et accueilli, générateur de tension dans les sociétés égalitaires actuelles ; le travail de pacification des malentendus ou conflits naissant de la tension entre désir d'égalité et persistance de rapports de force asymétriques, ou d'attentes différentes entre hôtes ; les tensions entre accueil et confinement et les gestion de la bonne distance. Plus généralement l'enquête souligne les contradictions entre logiques privée, marchande, associative, ou d'Etat organisant les pratiques contemporaines d'hospitalité.

Les documents mis à disposition ont été collectés auprès de la chercheuse. On notera qu'une partie des matériaux, notamment des transcriptions d'entretiens, ont été perdus par la chercheuse. Le corpus tel qu'il est présenté ici est donc incomplet par rapport au corpus originel, tel qu'exploité pour l'ouvrage.

Les sources utilisées pour réaliser cette « enquête sur l'enquête » articulent :

- les archives et matériaux de l'enquête
- les productions scientifiques qui en ont été tirées par Anne Gotman
- trois entretiens formels et de nombreux échanges informels avec elle
- d'autres sources, comme le dossier de candidature déposé en 2000 devant le CNRS pour passer directrice de recherche, ou des publications d'autres chercheurs faisant référence à cette enquête ou au contexte scientifique que celle-ci interroge.

De nombreux éléments éclairant la production de cette recherche sont développés dans les archives de l'enquête et sont pointés au fil de ce texte ; ne sont donc développés ici que les principaux éléments permettant de comprendre comment cette enquête a été réalisée<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le présent rapport a été relu et validé par Anne Gotman.

# 1-Genèse de l'enquête

## 1.1- Parcours d'Anne Gotman<sup>2</sup>

Née en 1950 dans la région de Lyon, Anne Gotman grandit dans une famille de juifs russes et lithuaniens, émigrée avant la Seconde Guerre mondiale. Elle suit des études « sérieuses ». En classe de Terminale, son professeur d'histoire-géographie la sensibilise à la matière et après un baccalauréat de philosophie (en 1967), elle entame un cursus de géographie et histoire à l'Université de Lyon. Elle y obtient sa licence (en 1970) puis se spécialise en géographie urbaine et obtient sa maîtrise (en 1971). Constatant que « *la géographie s'arrête là où ça devient intéressant* », elle se met en quête d'« *autre chose* ». Elle lit alors *La Révolution urbaine* d'Henri Lefèbvre et, enthousiasmée par cette découverte, décide « *d'aller dans ces eaux-là* ». Elle s'inscrit en doctorat de troisième cycle de sociologie urbaine à l'Université de Nanterre, qui était alors le fief d'Henri Lefèbvre. Elle y rencontre Henri Raymond (le successeur d'Henri Lefèbvre) qui deviendra son mentor. Elle engage une thèse (consacrée à l'urbanisme comme idéologie) sous sa direction. N'ayant jamais suivi de cours fondamental de sociologie à l'Université, elle explique avoir découvert cette discipline grâce au séminaire qu'Henri Raymond assurait tous les samedis et en se cultivant sur le tas. Henri Raymond, qui était selon elle une personne très peu conventionnelle, philosophe de formation mais foncièrement pluridisciplinaire, lui fournit un bagage sociologique éclectique<sup>3</sup>.

A la même époque, Henri Raymond la fait entrer – en tant qu'attachée de recherche contractuelle – à l'Institut de Sociologie Urbaine (alors très connu pour ses études sur la ville). Elle réalise sa première enquête sur « l'espace de travail », qui l'amène sur le terrain au Creusot. Elle décide d'en faire le sujet de sa thèse qu'elle soutient en 1977 sous le titre *L'espace de travail. La production au secret*. Ultérieurement, elle travaille dans d'autres bureaux d'étude<sup>4</sup> sur la question des grands ensembles, qu'elle décrit comme le thème central de l'époque.

En 1980, elle intègre le CNRS en tant qu'ingénieure de recherche affectée au CEDRESS<sup>5</sup>, toujours sous la responsabilité d'Henri Raymond. En 1988, elle est détachée dans le corps des chargés de recherche, affectée à l'IPRAUS<sup>6</sup> (elle intègre ce corps en 1993). Au début des années 1990 elle mute au CERLIS, à l'Université Paris V Descartes, puis est mise à disposition, à mi-temps, au Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)<sup>7</sup>. En tant que chargée de mission scientifique pour le Pôle « Sociétés urbaines, habitat et territoires », elle est alors responsable du programme « Habitat et vie urbaine » et du programme « Ville et hospitalité » qu'elle initie. En parallèle, elle continue ses activités au CERLIS. En 2000, elle devient directrice de recherche. Entre 2001 et 2002, elle exerce les fonctions de Directrice scientifique adjointe au département de l'INSHS du CNRS, en charge des sections 36 et 40. Entre 2003 et 2005, elle devient membre de la direction scientifique de la Fondation Maison des sciences de l'Homme (FMSH) à Paris. Puis elle retourne à temps plein au CERLIS, où elle termine sa carrière. Elle y soutient entre temps, en 2005, une Habilitation à diriger des

---

<sup>2</sup> On ne traite ici que des fonctions ou activités académiques principales d'Anne Gotman. Ces éléments sont repris de l'enquête sur l'enquête Dilapidation et prodigalité également réalisée par Anne Gotman ([https://bequali.fr/fr/les-enquetes/lenquete-sur-lenquete/cdsp\\_bq\\_s6/](https://bequali.fr/fr/les-enquetes/lenquete-sur-lenquete/cdsp_bq_s6/)).

<sup>3</sup> Sur la figure d'Henri Raymond, voir par exemple Ferrand-Bechmann, 2007.

<sup>4</sup> Notamment la Compagnie d'Économistes et de psychosociologues, où elle rencontre Alain Blanchet (cf. infra).

<sup>5</sup> Centre d'études et de documentation de recherches en sciences sociales, de l'Université de Nanterre.

<sup>6</sup> L'Institut Parisien de Recherche Architecture Urbanistique Société succède en 1986 au CEDRESS.

<sup>7</sup> Le PUCA est une agence interministérielle éclairant l'action publique sur les territoires et les villes.

recherches intitulée « Pour une sociologie de l'existence », sous la coordination de François De Singly<sup>8</sup>.

## 1.2- Elaboration de l'enquête

### 1.2.1- Les recherches menées avant l'enquête sur le sens de l'hospitalité

Au cours de cette quarantaine d'années de carrière, les thèmes de recherche d'Anne Gotman ont sensiblement évolué, autour de plusieurs jalons ou séquences<sup>9</sup>, qui s'organisent très largement autour d'un prisme urbain.

Durant ses années de thèse, elle se forme à une école de la « sociologie urbaine critique », qui considère « l'appropriation de l'espace habité comme l'expression d'une compétence de l'utilisateur » (Gotman, 2000, p. 7)<sup>10</sup>. Avant son entrée au CNRS, elle travaille « *sur des sujets d'études variés mais quelques fois impossibles* » (comme par exemple les « *habitants paysagistes* »), qui donnent lieu essentiellement à des rapports de recherche. Une fois engagée au CNRS, elle réalise une première série de travaux consacrés aux modes d'habitat des ménages, à leurs stratégies résidentielles et à la transmission patrimoniale en milieu urbain. Elle s'intéresse d'abord au logement envisagé comme « espace de la vie quotidienne » puis comme « patrimoine » et enfin comme « enjeu des relations intergénérationnelles » à travers la problématique de l'héritage (*ibid.*, p. 10 et s.).

Elle réoriente ensuite ses travaux vers la sociologie de la famille. Elle réalise une première enquête sur la « Transmission du patrimoine et les trajectoires familiales », en collaboration avec François de Singly. Puis vient l'enquête *Hériter*, commencée en 1985 et publiée sous forme d'un ouvrage éponyme en 1988, sa « *première enquête personnelle* ». Elle se recentre ensuite sur l'analyse de la dilapidation et la prodigalité (1995). Elle n'abandonne pourtant pas la question du logement, participant à une série de recherches collectives (en particulier avec Catherine Bonvalet et Yves Grafmeyer) qui donnent lieu à deux ouvrages : *Le logement, une affaire de famille* (1993) et *La famille et ses proches* (1999).

Durant cette période elle s'intéresse également aux questions de méthode. Elle publie d'abord un chapitre sur la question de la neutralité dans l'entretien de recherche, pour le manuel sur l'entretien édité par Alain Blanchet (Gotman, 1985). Quelques années plus tard, elle prend en charge la publication d'une seconde édition du manuel, en collaboration avec Alain Blanchet (1992).

Elle opère ensuite une première bifurcation vers l'objet « hospitalité », sous sa forme publique puis privée. Cette séquence correspond au moment où elle prend ses fonctions au PUCA.

### 1.2.2-L'enquête sur le sens de l'hospitalité

Lorsqu'elle intègre le PUCA, le secrétaire général de l'époque, Olivier Piron, lui donne « *carte blanche* » tout en lui précisant que l'on ne peut ignorer la question des SDF.. Préalablement, « *le PUCA avait fait un appel d'offres et une exposition sur le problème des SDF auquel avaient répondu des architectes, dont certains qui proposaient de mettre de bornes dans les villes pour leur donner de l'eau, etc. etc. je crois qu'il y avait eu une exposition à Beaubourg et ça avait été jugé très scandaleux. Et donc Piron m'avait dit "écoutez il faut s'occuper des SDF*

---

<sup>8</sup> Sociologue de la famille, du couple, de l'adolescence et des individus, alors directeur du CERLIS.

<sup>9</sup> Un nombre important de recherches plus circonstanciées ne sont pas détaillées ici.

<sup>10</sup> En référence aux travaux d'Henri Lefèbvre (notamment *Critique de la vie quotidienne* en 1961 et *La vie quotidienne dans le monde moderne* en 1968) et d'Henri Raymond (notamment *Les pavillonnaires*, en 1966).

*mais il faut pas le dire". Bon j'y ai réfléchi un peu et j'ai pensé à ce thème de la ville et de l'hospitalité. Et je dirais pendant cinq ans je n'ai fait que ça ».*

Le PUCA a alors délégué à la MSH le soin de co-organiser un séminaire sur ce thème, qu'Anne Gotman a pris en charge avec Maurice Aymard à la MSH<sup>11</sup> en invitant des intervenants divers : chercheurs, responsables associatifs, maires, conseillers d'État, etc.<sup>12</sup>. Ce séminaire a été pour elle l'occasion d'investir la question de l'hospitalité et l'a amenée à développer en parallèle un projet de recherche plus personnel, en recentrant la problématique sur l'hospitalité « domestique », c'est-à-dire au sein de la famille – on y reviendra plus loin. Cette enquête peut être vue comme le prolongement de centres d'intérêts antérieurs de la chercheuse, sur l'urbain, la famille<sup>13</sup> et le logement, et constitue l'occasion d'un investissement plus fort de la problématique du lien social – l'hospitalité étant « précisément une forme de rapport à l'autre s'effectuant dans et par l'espace » (Gotman, 2000, p. 6).

### 1.2.3-Les recherches postérieures

Par la suite, elle prolonge ses recherches sur l'habitat et sur l'héritage, sur lequel elle publie notamment un *Que-sais-je* (Gotman, 2006). Elle continue également de publier sur les questions de méthodes, une édition refondue du manuel sur L'entretien voyant le jour en 2007, puis une autre en 2012. Une deuxième bifurcation de ses recherches intervient au début des années 2000, lorsqu'elle initie une recherche consacrée au sentiment religieux, ce qui correspond à la période où elle intègre la direction scientifique de la FMSH. Cette expérience donne notamment lieu à un ouvrage intitulé *Ce que la religion fait aux gens. Sociologie des croyances intimes* (2013).

Plus récemment, elle a encore élargi ses domaines de recherche. Elle a ainsi travaillé sur la chirurgie esthétique, ce qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *L'identité au scalpel. La chirurgie esthétique et l'individu moderne* (2016). En 2017, elle a également publié les résultats d'une recherche consacrée aux personnes sans enfant dans un ouvrage intitulé *Pas d'enfant. La volonté de ne pas engendrer* (Gotman, 2017).

### 1.3-Le rapport personnel au thème de l'hospitalité

Des éléments de la biographie d'Anne Gotman entretiennent un lien très fort avec le thème de l'hospitalité. D'abord, elle estime qu'en tant que fille de migrants, l'hospitalité a constitué pour ses parents une valeur familiale centrale, à la fois culturelle et politique, et une « *dimension princeps* » de leur intégration – jusqu'à devenir, au moment de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, une question de survie. Cette histoire l'a sensibilisée à l'importance de ce type de rapports sociaux certes temporaires mais néanmoins décisifs dans les parcours sociaux : « *je pense que c'était une valeur centrale dans la culture de ma mère. Elle m'avait toujours raconté qu'en Lituanie, dans les familles juives, ils prévoyaient toujours de la nourriture pour un grand nombre personnes, pour qui venait. Ca se faisait dans le milieu des intellectuels, les gens venaient à l'improviste. Ca ne se faisait pas d'organiser les dîners à l'avance, d'inviter*

---

<sup>11</sup> Historien à l'EHESS et administrateur à cette époque de la maison de Sciences de l'Homme à Paris.

<sup>12</sup> Les archives de ce séminaire sont disponibles à la MSH, et pour une petite partie dans les archives de l'enquête mises à disposition par beQuali (cf. l'inventaire détaillé). Les actes du séminaire ont été publiés dans la série Documents de Travail de la MSH, en mars et octobre 1997, ainsi que dans un dossier « L'hospitalité » de la revue Communication en 1997.

<sup>13</sup> Cette enquête entretient un lien fort avec sa précédente enquête sur la dilapidation de l'héritage, puisqu'il apparaît qu'au détour des récits individuels de parcours de personnes ayant dilapidé des héritages, ou des « débiteurs anonymes », plusieurs avaient fait le récit d'hébergements longs de personnes de leur entourage.



*pour des dîners, donc à tout moment, venaient des gens. Et ma mère avait été très déconcertée en arrivant à Lyon de voir qu'on se voyait à jour fixe, en prévenant bien à l'avance etc. C'était pour elle un peu bizarre. Ça c'est l'aspect domestique. (...) Autrement, il est évident que l'hospitalité faisait écho à l'accueil des immigrants, pour des réfugiés, c'est une valeur politique si vous voulez, une valeur fondamentale je pense. Je dirais que c'est la seule valeur "religieuse" qui m'a été transmise. En tout cas, pour moi ne pas être hospitalier, c'est vraiment très très mal. Donc c'était une valeur forte ».*

Cette valorisation personnelle très forte de l'hospitalité lui a posé un certain nombre de questions qui l'ont amenée à reconsidérer la réflexivité qu'elle devait adopter en la matière, dans un effort de neutralité axiologique ; elle estime avoir pu, notamment grâce à Henri Raymond, désidéaler l'hospitalité : *« je l'idéalisais beaucoup, et comme vous le savez, quand on fait une recherche, il ne faut jamais idéaliser. C'est grâce au séminaire qu'on m'a ouvert les yeux sur les valeurs négatives du thème. Pour moi, c'était vraiment une valeur positive, LA valeur, la valeur centrale. (...) L'idée qui m'a guidée, c'est que l'hospitalité, personne ne peut être contre, c'est très bien, c'est très beau, c'est très tout. On ne peut pas en réclamer davantage, mais en même temps c'est une épreuve, et ce n'est pas d'ailleurs "en même temps", c'est une épreuve tout court, si on en réclame et si on est toujours en déficit d'hospitalité, c'est parce que l'hospitalité est une épreuve et qu'il y a beaucoup de négatif dans l'hospitalité. Incidemment, voilà une des influences, c'est Henri Raymond qui assistait [au séminaire] et qui me disait toujours que je ne voyais pas la négativité, et la négativité non pas au sens justement, négatif, mais je ne voyais pas l'apport de la négativité. (...) C'est-à-dire qu'il y a de la négativité dans les choses et que, c'est constitutif du social, autant que le positif, que la positivité, et qu'il fallait prendre toujours les deux aspects de la chose ».*

## **2-Ancrages théoriques**

### 2.1-Objet et intentions de l'enquête

#### 2.1.1- Comment circonscrire l'objet « hospitalité » ?

Derrière son apparente évidence, le mot hospitalité recouvre une pluralité de sens, une polysémie qu'on retrouve par exemple dans la définition qu'en donne Le Larousse : « action de recevoir et d'héberger chez soi gracieusement quelqu'un, par charité, libéralité, amitié ; générosité, bienveillance, cordialité dans la manière d'accueillir et de traiter ses hôtes ; asile accordé à quelqu'un, à un groupe par un pays ». On va retrouver plus loin ces différentes significations. Pour sa part, Anne Gotman définit dans l'introduction de l'ouvrage l'hospitalité comme « ce qui permet à des individus et des familles de lieux différents de se faire société, de se loger et de se rendre des services mutuellement et réciproquement ». Sous cette définition, l'hospitalité « implique des pratiques de sociabilité, des aides et des services qui facilitent l'accès aux ressources locales, et l'engagement de liens allant au-delà de l'interaction immédiate, seuls à même d'assurer la réciprocité ». Par ailleurs, et c'est très important, l'hospitalité suppose « un dispositif, un cadre, un protocole qui garantit l'arrivée, la rencontre, le séjour et le départ de l'hôte ». L'hospitalité doit donc s'envisager à la fois comme rapport social et comme dispositif matériel.

La chercheuse distingue<sup>14</sup> trois modalités possibles de fonctionnement de l'hospitalité :

---

<sup>14</sup> Voir le document cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_comm\_expos\_reunion\_fr2

- l'hospitalité qui fonctionne sur le principe du don (plus ou moins réciproque), dont le milieu d'exercice privilégié est la parenté, i.e. le cercle familial
- l'hospitalité d'Etat – ce qu'elle dénomme « hospitalité minimale », dont le cadre d'exercice a évolué dans le temps pour entrer dans des dispositifs, des équipements et des réglementations publics, et qui ne fonctionne pas sur le principe du don
- l'hospitalité « marchande », qui s'exerce à proportion des apports de l'hôte et s'incarne principalement dans le cadre de de l'hôtellerie, et qui de ce fait ne fonctionne pas non plus sur le principe du don

Elle souligne qu'on a souvent tendance à considérer l'hospitalité d'Etat, et plus encore l'hospitalité marchande<sup>15</sup>, comme des formes dégradées de l'hospitalité, parce qu'il semble qu'elles se passent de la relation interpersonnelle et de la réciprocité constitutives de l'hospitalité au sens plein du terme<sup>16</sup>. Cela explique qu'elle ait exclu l'hospitalité marchande du cadre de son enquête, et que l'hospitalité d'Etat ne soit qu'indirectement étudiée dans le cadre du terrain du Kosovo, et en creux dans l'étude de la structure d'accueil Arc en Ciel sous une forme hybride.

Pour aller plus loin, on peut selon Anne Gotman distinguer plusieurs dimension ou facettes de l'hospitalité<sup>17</sup> :

<b>Hospitalité au sens propre</b>	<b>Hospitalité mixte / hybride</b>	<b>Hospitalité au sens figuré</b>
Forme privée	Forme semi publique / privée	forme publique

L'hospitalité au sens propre renvoie aux formes et aux pratiques classiquement répertoriées sous ce nom, avec rapports personnels et obligation de réciprocité. L'hospitalité publique renvoie elle à l'idée d'hospitalité telle qu'elle transparaît lorsqu'on dit d'un endroit ou d'une institution qu'ils sont hospitaliers (ou inhospitaliers). Cette forme d'hospitalité se forme selon Anne Gotman en marge de la solidarité et des services publics, autour de la question de l'ouverture des dispositifs publics d'accueil qui, du fait de l'externalisation de fonctions autrefois dévolues à la sphère religieuse ou domestique, s'adressent désormais à des publics abstraits, préconstruits administrativement. En fait, il s'agit là de deux formes typiques qui délimitent un continuum de situations possibles ; la chercheuse identifie des formes mixtes ou hybrides d'hospitalité, qui vont mêler les caractéristiques de la forme privée et de la forme publique, et dont elle va étudier une actualisation possible avec le cas de l'association Arc-en-Ciel qui accueillait, de jour, et via des bénévoles et des permanents, des personnes malades du Sida.

Le séminaire PUCA à la MSH, puis sa propre enquête, ont alors été l'occasion de faire dialoguer la question de l'hospitalité et celle de la solidarité. La solidarité est fondée, s'appuie sur le semblable, ce qui est commun, partagé, entre ceux qui sont solidaires et ceux qui en sont bénéficiaires. L'exercice de la solidarité est, dans la majorité des cas, limité à une population définie par des critères plus ou moins rigoureux, au sein d'un même groupe social. Par contraste, l'hospitalité suppose une frontière plus forte entre ceux qui accueillent et les Autres, i.e. ceux qui sont accueillis et qui sont différents du groupe accueillant, ces limites ayant tout de même pour destin d'être dépassées – en partie du moins – à travers la relation d'hospitalité.

<sup>15</sup> Gotman, 2010.

<sup>16</sup> Voir le document cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_publ\_actes\_reunion\_fr

<sup>17</sup> Voir le document cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_publ\_brlln\_epreuve\_fr

Dans l'introduction de l'ouvrage tiré de l'enquête, Anne Gotman fait également une différence nette entre la notion d'hospitalité et celle d'hébergement : « les deux termes ne se superposent pas totalement, l'hospitalité comprenant une relation interpersonnelle que l'hébergement n'inclut pas nécessairement. La façon dont l'un et l'autre sont abordés diffèrent également. Alors que la question de l'hébergement est généralement posée par rapport au bénéficiaire et aux besoins des populations (...) l'hospitalité se situe du côté du donateur, celui qui reçoit » – ce qui correspond au point de vue adopté dans l'enquête. Avec l'hospitalité, la question de recherche n'est pas celle des besoins de l'hôte qui devraient être satisfaits, mais celle de « la propension à sacrifier une part du chez soi » pour un Autre.

Cette réflexion a un lien avec les termes employés pour désigner les « parties » à cette relation. La chercheuse estime qu'elle avait à sa disposition plusieurs termes possibles, le terme générique « hôte ». Or « hôte » en français s'emploie aussi bien pour désigner la personne qui reçoit que celle qui est reçue à moins de recourir aux néologismes « hôté » ou « hôtant » suggérés par Jean-Michel Belorgey au cours du séminaire. Elle explique que « pour désigner sans ambiguïté leurs positions respectives », elle a « choisi, chaque fois que nécessaire, les termes de maître de maison [la personne qui reçoit] et hôte [la personne qui est reçue] ».

Enfin, elle ne se limite pas à étudier l'hospitalité stricto sensu : dans cette enquête, il s'agit pour elle d'éviter de « figer des pratiques qui s'analysent davantage en termes de *processus* que de catégories », pour au contraire « envisager la tension entre hospitalité et inhospitalité, la réversibilité de l'une et l'autre plutôt que l'hospitalité ou l'inhospitalité dans l'absolu »<sup>18</sup>. On y reviendra plus loin, l'étude du cas de l'expulsion des Juifs de France durant la Seconde Guerre Mondiale lui permet d'étudier l'envers du processus d'hospitalité, comme un cas négatif.

### 2.1.2- Les intentions de l'enquête

L'intérêt sociologique du thème de l'hospitalité est, pour Anne Gotman, lié à l'émergence d'un problème public autour des questions du mal-logement ou à propos des lois d'immigration qui se durcissent à cette époque<sup>19</sup>, autour plus largement de la problématique de l'exclusion sociale. La commande qui a inspiré le séminaire à l'origine de son interrogation se situe d'ailleurs dans cet esprit, comme on le verra plus loin.

Ce qu'Anne Gotman voulait absolument éviter, c'est de reprendre à son compte le thème de l'évidence du déclin actuel de l'hospitalité. Elle estime au contraire que « les sociétés contemporaines ne sont ainsi pas moins hospitalières que d'autres, elles sont en revanche beaucoup plus organisées et professionnalisent l'accueil lui-même. Surtout, elles ont mis en lieu et place de l'hospitalité des structures juridiques (droit des gens, droits sociaux) qui encadrent les rapports entre « membres » et « non-membres » de la communauté en cause »<sup>20</sup> – ce qui correspond en fait à l'hospitalité au sens figuré. Ce sont donc « les protections légales attribuées aux étrangers comme les protections sociales attribuées aux pauvres [qui] ont progressé », ce qui rend l'hospitalité au sens propre, c'est-à-dire exercée dans un cadre privé, « moins pertinente dans les sociétés dites avancées », même si elle n'a

---

<sup>18</sup> Voir le document *cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_publ\_brlln\_epreuve\_fr*

<sup>19</sup> Lois Pasqua en 1993, mouvement des sans-papiers de 1996-97, Lois Debré sur les certificats d'hébergement en 1997, etc. (Gotman, 2010).

<sup>20</sup> Gotman, 2010.

pas disparu, loin de là. D'où l'intérêt d'étudier des formes hybrides d'hospitalité, situées entre ces deux extrêmes<sup>21</sup>.

Elle voulait aussi renouveler le regard disciplinaire porté sur ce phénomène. Partant du constat que le thème de l'hospitalité est généralement accaparé par la philosophie (notamment la philosophie morale)<sup>22</sup> ou l'anthropologie – « dans des sociétés d'honneur n'ayant pas grand rapport avec les sociétés urbanisées des pays post-industriels » – elle a voulu « rapatrier le questionnement, l'appliquer à la vie quotidienne en milieu urbain », et donc « l'intégrer à la problématique sociologique du lien social dans la société contemporaine »<sup>23</sup>. Autrement dit, il s'agissait de développer une approche proprement sociologique d'un objet peu étudié en sociologie (Gotman, 2001, p. 130). Cette marginalisation s'explique selon elle par plusieurs facteurs : la faible visibilité statistique du phénomène ; l'approche critique selon elle dominante du phénomène de l'hospitalité par un courant de sociologues ou de politistes qui, à partir d'objets comme « le bénévolat » ou « l'humanitaire », tendent à discréditer la notion d'hospitalité qui y est embarquée ; sa faible utilisation dans l'approche de la citoyenneté, de l'immigration ou même de l'exclusion. Dans cette enquête elle souhaitait au contraire resociologiser l'étude de l'hospitalité, comme une contribution à la sociologie de la vie quotidienne à la façon d'Henri Lefèbvre – tout en se départissant des glissements vers des analyses psychologiques sur le « pourquoi » de l'engagement hospitalier, ainsi que le déplorent Mary Douglas<sup>24</sup> ou Robert Wuthnow<sup>25</sup>.

## 2.2- Une diversité de regards disciplinaires

### 2.2.1- Retour sur les influences théoriques générales

Dans cette enquête, il s'est d'abord agi pour Anne Gotman de revisiter les pratiques d'accueil et d'intégration à la lumière des enseignements de l'anthropologie, en se centrant sur les processus autorisant la mise en relation de l'« hôte » (la personne qui reçoit) et de l'« invité » (la personne qui est reçue), sur les logiques d'échange à l'œuvre dans leurs rapports de co-présence, et sur les modalités réglant la fin de leurs relations.

Le premier enseignement de l'anthropologie à cet égard<sup>26</sup>, c'est que l'hospitalité est d'abord l'épreuve de « l'étranger », pris dans différentes acceptions : l'étranger au sens de ressortissant d'un autre Etat, au sens d'un étranger à la cité, ou encore au sens de non membre de l'organisation ou du groupe visé. Le second enseignement est que l'hospitalité constitue un rituel, qui implique de franchir, dépasser une frontière sans toutefois l'abolir ; donc une transgression sans violence, autorisée, en somme une invitation régulée par un rite. Ce rituel est ordonné autour des « lois de l'hospitalité » mises en évidence par Julian Pitt-Rivers (1957) dans les sociétés dites « d'honneur » méditerranéennes, lois qui se

---

<sup>21</sup> « De siècle en siècle, l'hospitalité est donc devenue une affaire personnelle, de choix individuel. Hier obligation collective, elle est aujourd'hui laissée à l'initiative de particuliers » (Gotman, 2001, p. 14).

<sup>22</sup> C'est-à-dire des auteurs comme Aristote, Kant, Derrida, etc.

<sup>23</sup> Gotman, 2000, p. 12.

<sup>24</sup> Douglas, 2004, p. 53 : l'auteure rejette les arguments psychologiques comme n'ayant pas de bases suffisamment solides pour expliquer le sacrifice de soi et le pourquoi de l'action collective.

<sup>25</sup> Il s'agit pour l'auteur de reconnaître que ces satisfactions peuvent constituer des bénéfices secondaires, mais la question demeure de savoir « ce qui déclenche les affects altruistes ». Or, l'auteur estime que dans ce domaine on fait généralement trop peu de cas des arguments sociologiques (Wuthnow, 1994, p. 299-300).

<sup>26</sup> Voir le document cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_comm\_expos\_arezzo\_fr

déclinent dans une multiplicité de codes qui les actualisent<sup>27</sup>, selon un schéma unique organisé autour de trois dimensions :

- la réciprocité, qui veut que chacun accède aux désirs de l'autre
- l'asymétrie, au sens où cette réciprocité n'efface nullement les distinctions entre les places, les rôles et les prérogatives de chacun
- le don, au sens où les relations d'hospitalité sont complémentaires dans la mesure où l'un offre et l'autre doit recevoir

C'est ici qu'on retrouve l'apport de Marcel Mauss sur le don (1950) – point déjà détaillé dans l'enquête sur l'enquête Dilapidation et prodigalité<sup>28</sup>. A cet égard, Anne Gotman situe l'hospitalité par rapport à la générosité, et explique à propos des « donateurs » : « *ce que le séminaire m'a appris, c'est que si les donateurs sont des individus généreux, c'est une pratique qui ne peut pas être unilatérale, et donc ça devient vraiment un rapport social. Et même contraignant, très contraignant* ». En ce sens, le don dans l'hospitalité revêt une portée tout à fait différente du don dans l'héritage, au regard de ce rapport social : Intervient l'idée de sacrifice régulièrement rappelée par les interviewés. « *Si vous voulez un dilapidateur prompt à faire des largesses, qui dit aux gens, "bon, installez-vous chez moi", à la limite ça peut être un acte unilatéral. Il ne demande rien à l'autre, sinon de ne pas déranger* », alors que l'hospitalité, la « vraie », « *il faut que ça dérange. C'est-à-dire que, si vous avez une hospitalité, je vais dire n'importe quoi, quelqu'un qui un château il y a une aile qui est vide, il dit aux gens "venez, installez-vous", les gens viennent et ça ne le dérange pas du tout* », là on sort du cadre de l'hospitalité. L'hospitalité implique la mise en place d'un cadre spécifique destiné à "accommoder" l'étranger : permettre l'interaction tout en évitant les empiètements ou débordements.

Précisons maintenant quelques notions clefs qui seront développés ensuite dans l'exposé des aspects de l'hospitalité explorés sur le terrain, puis travaillés dans la phase d'interprétation.

### 2.2.2- L'hospitalité entre altérité, asymétrie et épreuve de l'Autre

Une des principales inspirations d'Anne Gotman pour penser la question de l'hospitalité, outre les références précédemment citées, est le travail d'Elias et Scotson sur les Logiques de l'exclusion, notamment leur thèse du « mécanisme implacable du rejet de l'étranger ». Elle estime que dans leur recherche les deux auteurs observent des mécanismes très comparables à ceux à l'œuvre dans les situations d'hospitalité, à travers la focalisation sur la différence d'ancienneté de résidence – entre ceux qui étaient là avant et ceux qui arrivent ensuite. Cette différence centrale prime sur d'autres différences, de nationalité, d'origine ethnique ou encore de classe sociale. L'intérêt de ce parallèle pour la chercheuse est d'aider à penser le fait que des gens qui, d'un certain point de vue peuvent être considérés comme proches, peuvent se traiter comme des étrangers. Certes, le parallèle n'est qu'imparfait puisque chez Elias et Scotson il n'y a pas cette asymétrie qui caractérise l'hospitalité ; mais c'est quand même « *le même mécanisme au fond qui se met en œuvre. Au fond, ceux qui sont arrivés avant sont chez eux, et ceux qui sont arrivés après ne sont pas tout à fait chez eux. Ou le sont moins. Avec l'hospitalité on est dans le même cas de figure* ».

---

<sup>27</sup> cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_publ\_actes\_seminVille\_fr7

<sup>28</sup> Des dons qui ne doivent pas être comptés, qui n'attendent explicitement pas de retour, selon la fiction nécessaire à l'effectivité du don ; voir le document cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_publ\_brIn\_epreuve\_fr

L'hospitalité est en effet un rapport social asymétrique<sup>29</sup> où l'hôte (le *maître* de maison) est dominant, et ce malgré les protestations d'humilité et de dévouement auquel son rôle précisément l'astreint. L'asymétrie se retrouve également dans le besoin d'être accueilli de la personne invitée<sup>30</sup>, sa condition « fondamentalement déficitaire ». Pour Anne Gotman, « toute l'histoire de l'hospitalité c'est l'histoire de l'asymétrie, de relations asymétriques. (...) Le maître de maison et l'hôte ne sont pas en position d'égalité, ils sont en position absolument asymétrique, l'asymétrie marche d'ailleurs dans les deux sens, mais deux asymétries ne s'annulent pas. Le maître de maison et l'hôte ne sont pas des égaux pour autant. Et c'est là toute la richesse de cette affaire, et, or, j'allais dire dans notre société, la tendance est au déni de ça, c'est-à-dire que, quand vous recevez quelqu'un chez vous vous dites "fais comme chez toi" ce qui en gros, revient à dire "je ne suis pas maître de maison et tu n'es pas mon hôte, tu fais comme chez toi, cette fameuse phrase, "fais comme chez toi", signifie : je refuse d'être à ma place de maître de maison. A partir de là ça ne marche pas, ça peut marcher quelques temps mais ça ne marche pas dans la durée. Parce qu'il y a bel et bien un maître de maison qui détient la règle du fonctionnement de la maison, alors que l'hôte... non ».

L'importance de la notion d'asymétrie n'implique toutefois pas qu'Anne Gotman pense l'hospitalité en termes de domination, prisme qu'elle considère comme trop déterministe sociologiquement parlant : « j'ai du mal à dire pourquoi la domination ne me va pas mais ça ne me va vraiment pas... Je pense, parce que c'est comme si c'était joué déjà, tout est joué. Bon il y a un dominant il y a un dominé, eh ben voilà, le dominé sera toujours le dominé. A partir de là c'est effectivement une sociologie pour moi qui explique les problèmes, qui est évidemment utile parce que elle montre les rapports de pouvoir, etc. mais elle est trop déterministe pour moi ».

La chercheuse préfère penser l'hospitalité comme une épreuve sociale, sans toutefois revendiquer avoir été influencée en la matière par la sociologie pragmatiste<sup>31</sup>. L'idée directrice de l'enquête est en effet de montrer que l'hospitalité est une épreuve dans un double sens : au sens d'abord où elle engage sinon une transformation de l'ennemi en hôte, du moins la transformation du non-membre en membre (temporaire) ; au sens ensuite où les règles de l'hospitalité, comme toutes règles sociales, sont elles-mêmes mises à l'épreuve en situation, dans le cours de l'action.

### 2.3-Question de recherche et niveaux de l'analyse

L'enquête est motivée par une question sociologique vaste : la place faite à l'Autre, ou la gestion du rapport à l'Autre ; elle entend y répondre via une entrée plus étroite ou spécifique, l'exercice de l'hospitalité, avec un prisme urbain assumé. Anne Gotman propose de considérer l'hospitalité comme l'étude du rapport à l'Autre dans le temps et l'espace, l'espace jouant le rôle d'analyseur avec lequel on ne triche pas, car il permet d'envisager concrètement l'épreuve matérielle de l'altérité – dans un contexte actuel où, en ville notamment, l'espace et le temps se la relation d'hospitalité et une volonté très actuelle d'égalité liée à un déni des hiérarchies sociales. La chercheuse estime qu'aujourd'hui les règles de l'hospitalité sont reformulées en raison notamment des exigences contemporaines d'authenticité et d'égalité ; elles sont également dégradées dans la mesure où l'asymétrie se

---

<sup>29</sup> cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_publ\_brlln\_epreuve\_fr

<sup>30</sup> Gotman, 2010.

<sup>31</sup> A la différence par exemple de l'enquête Dilapidation et prodigalité, fortement influencée par les travaux d'Howard Becker notamment.

mue en rapport de droit – qu’il s’agisse du droit international ou des droits sociaux. Anne Gotman mobilise ici le travail de René Scherrer (1993) qui montre que *« l'hospitalité progresse jusqu'à devenir droit, c'est-à-dire au fond, ce qui était de l'ordre de l'obligation librement consentie est devenu un droit, et une obligation légale »*. Cette évolution oblige à se poser la question de savoir si *« l'hospitalité qui devient un droit, est-ce encore de l'hospitalité ? »*.

Pour prendre en charge cette question et ses multiples entrées, Anne Gotman a différencié trois types de contextes, qui correspondent aux terrains mis en oeuvre<sup>32</sup>, et permettent de faire varier l'épreuve en fonction de la nature de la relation à l'Autre et du contexte d'accueil – familial (privé) ou public/institutionnel :

1. l'accueil individuel d'hôtes plus ou moins connus dans le cadre d'une action individuelle (localisée dans le cercle familial)
2. l'accueil individuel d'hôtes inconnus – des réfugiés kosovars – dans le cadre d'une action collective intégrant le cercle familial
3. les modalités d'accueil dans un cadre semi-public/privé et individuel/collectif, i.e. au sein d'une structure associative se réclamant du modèle de l'hospitalité privée, mêlant une action collective et investissement individuel mais sans implication du cercle familial

-Le 1<sup>er</sup> terrain s'intéresse ainsi *« aux membres de l'entourage hébergés pour avoir perdu momentanément tout ou partie de leurs ressources affectives ou matérielles et désireuses de compenser cette vulnérabilité temporaire par l'adoption d'un autre foyer »*. Cette partie de l'enquête *« visait à mettre en évidence les mécanismes de régulation à l'œuvre dans les situations d'hospitalité impliquant une relation personnelle entre protagonistes et suffisamment durables pour avoir entraîné un minimum d'aménagements »*. *« D'abord, j'ai vraiment choisi des expériences familiales, plus faciles que difficiles. Ce n'est pas un inconnu, ce n'est pas un étranger... Cela dit c'était dans des familles, mais ce n'était pas forcément des membres de la famille. Enfin c'étaient des gens proches. Dans l'hypothèse de l'épreuve, plus l'hôte est proche, moins l'épreuve est difficile, plus il est lointain, plus c'est compliqué. Donc d'abord je parle du cas le plus simple. On vous dit "vas chez le frère de mon cousin, qui vient quelques jours, qui cherche un stage". C'est quelqu'un qui est recommandé. C'était mon premier corpus »*. Concrètement, les entretiens mis en œuvre ont été menés essentiellement avec les personnes hébergeantes.

-Le 2<sup>ème</sup> terrain s'intéresse aux familles désireuses d'accueillir en 1999 des réfugiés du Kosovo, considérés comme les victimes d'un malheur humain, commun à tous, et donc justifiable de l'hospitalité générale. Cette partie de l'enquête *« visait à mettre en évidence les logiques des différentes catégories d'acteurs impliqués dans le dispositif d'accueil (politiques, administratifs, associatifs, familles) »*. Il s'agissait ici d'étudier *« comment des familles se sont portées candidates pour recevoir des familles kosovares, proposer une solidarité plus éprouvante, parce qu'une famille étrangère, inconnue, etc. Et ça a un peu tourné autrement, parce que de fait, il n'y en a pas eu. La demande d'accueil par les accueillants, était très forte, mais les associations et les structures gouvernementales se sont arrangées pour des raisons compliquées, pour que ça s'arrête avant les familles, pour que les gens restent en foyer, et que l'ultime étape, qui devait être la famille, ne se fasse pas. Les familles françaises n'ont pas reçu les familles kosovares. On est resté dans cette enquête entre acteurs institutionnels, et les familles que j'interviewais, qui étaient candidates, mais*

---

<sup>32</sup> Sur ce point, voir les annexes de l'ouvrage (Gotman, 2001, p. 484 et s.).

*qui n'étaient que candidates* ». Des entretiens ont été mis en œuvre avec « trois groupes d'acteurs : les organisateurs de l'accueil, les familles candidates à l'accueil et les réfugiés hébergés en centres ».

-Le 3<sup>ème</sup> terrain s'intéresse à l'action menée par l'association Arc-en-Ciel, émanation de l'association Aides Ile-de-France, en faveur de personnes touchées par le VIH et que ni le système familial ni le système médical ne suffisent à soutenir. Pour la chercheuse, cette partie de l'enquête portait « sur ce que l'on peut appeler un nouveau lieu urbain de l'hospitalité, au sens où les formes de l'hospitalité privée telles qu'elles ont été mises en évidence investissent et transforment des lieux publics ou semi-publics »<sup>33</sup>. Ici la question pour Anne Gotman était de savoir s'il « *peut y avoir des lieux urbains d'hospitalité. Mais vraiment d'hospitalité, pas des lieux d'accueil institutionnel. Des lieux où il y a plus que la fourniture de services : une relation humaine qui fasse que les gens puissent venir sans avoir même quelque chose à demander. L'idée d'Arc-en-ciel, c'est vraiment ça. Cela dit, ça n'existe plus. Donc c'était compliqué, parce que comment dire. C'était une extension du domaine de l'hospitalité, mais je trouve, qui était probant, véritable* ». Des entretiens ont été réalisés avec des permanents et des bénévoles ainsi qu'avec des personnes accueillies ; la chercheuse a également réalisé des observations du fonctionnement de la structure sur une période de quelques mois.

Ce qui réunit ces trois cas, c'est que globalement, et notamment dans les données de terrain qui ont pu être conservées et mises à disposition, l'enquête donne la primauté au point de vue des personnes qui accueillent, les « accueillants » - et ce même si aussi bien dans le terrain sur le Kosovo puis Arc en Ciel des bénéficiaires de l'accueil (réfugiés Kosovars et malades du HIV) ont pu être rencontrés, parfois interrogés. Anne Gotman justifie<sup>34</sup> les raisons qui l'ont poussée à « placer l'hospitalité d'abord du côté de l'hôte et à privilégier le point de vue de celui qui reçoit » en référence au fait « qu'en tant qu'Européens, nous avons pratiquement cessé de frapper à la porte de nos voisins pour trouver de quoi vivre, et faisons davantage l'expérience de l'immigration que celle de l'émigration ». Autrement dit, pour comprendre notre rapport à l'hospitalité il faut d'abord comprendre la position de celui qui accueille.

Notons que l'enquête comprend d'autres niveaux d'analyse qui ne seront pas développés ici car ils relèvent d'une analyse de type socio-historique basé sur des données de 2<sup>ème</sup> main (essentiellement des sources littéraires) qui ne font pas partie des archives mises à disposition de l'enquête.

### **3-Réalisation du terrain**

#### **3.1-Retour sur l'élaboration de l'enquête**

On notera au préalable que les terrains ont été menés en partie en parallèle, avec parfois des emprunts de l'un à l'autre – des personnes rencontrées initialement à l'occasion du terrain sur Arc-en-Ciel ont ainsi pu aider à compléter le corpus « hospitalité domestique ». Initialement, l'enquête s'origine dans un séminaire « Ville et Hospitalité » résultant d'une commande du PUCA<sup>35</sup>. Revenant des années plus tard sur cette expérience, Anne Gotman explique que lorsqu'elle a pris ses fonctions au Plan Construction et Architecture, « un appel

---

<sup>33</sup>Ce point est développé dans l'introduction de l'ouvrage.

<sup>34</sup>cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_publ\_brlln\_epreuve\_fr

<sup>35</sup>cdsp\_bq\_s9\_pre\_prod\_publ\_actes\_seminVille\_fr2 ; voir également Gotman, 2008.



d'offres sur les sans-abri venait d'avoir lieu, qui proposait notamment la conception de bornes urbaines pour des gens que les politiques publiques échouaient à faire disparaître et qui, puisqu'ils étaient là, devaient pouvoir trouver dans l'espace urbain des services élémentaires de survie. La réponse choqua, on la trouva cynique, et l'on me pria de reprendre la question – elle était inévitable –, mais autrement »<sup>36</sup>. Elle estime qu'elle était « *presque forcée de réfléchir à la manière d'aborder cette commande, et je dirais que l'issue de cette injonction contradictoire c'était l'hospitalité. J'ai presque l'impression de pas avoir choisi... voilà, c'était la seule issue que je voyais à cette demande qui était faite et, à laquelle j'ai répondu* ».

Le séminaire<sup>37</sup> s'est déroulé sur 9 séances entre novembre 1995 et décembre 1996, et s'est prolongé par deux tables rondes en mars 1997 (à Saint-Denis de la Réunion) et en avril 1997 (à la MSH de Paris)<sup>38</sup>. Il a réuni un public diversifié de chercheurs, responsables politiques et associatifs<sup>39</sup>.

Le projet de faire une enquête en propre est donc venu en cours de route : « *je ne sais plus exactement comment ça m'est venu, mais je dirais à force d'entendre tellement de chercheurs et de gens sur la question, moi ça m'a travaillée bien sûr et un moment je me suis dit j'y vais. J'y vais je fais une enquête (...). Là j'ai vraiment eu envie de déplacer la focale sur le plan domestique, ce qu'on n'avait pas fait du tout dans le séminaire, donc je dirais, appliquer la problématique à l'expérience domestique, familiale, de l'hospitalité. Jusqu'à présent, dans le séminaire, il n'était question que de municipalités, d'institutions, d'organisations publiques ou religieuses, ou autres. Donc non, c'est un choix délibéré, voir comment ça marchait dans la famille* ». Les autres aspects de l'enquête, sur le Kosovo et Arc-en-Ciel, se sont rajoutés en cours de route.

### 3.2-Chronologie de l'enquête

L'organisation générale de la recherche doit être conçue comme une agrégation de sous-enquêtes ou terrains<sup>40</sup>. Après donc une longue période de maturation dans le cadre du séminaire, entre l'automne 1995 et le printemps 1997, les investigations empiriques débutent à l'automne 1997 par une campagne d'entretiens destinés à recueillir les récits d'expériences d'hospitalité réalisées dans un cadre « domestique ». C'est la phase la plus longue de l'enquête, qui s'étire au moins jusqu'au printemps 1999. La seconde phase<sup>41</sup> porte sur le terrain fourni par l'étude d'Arc-en-Ciel, et s'étale entre novembre 1997 (soumission du projet de recherche à l'équipe d'Arc-en-Ciel) et fin octobre 1998 (dernier entretien). Enfin la troisième phase<sup>42</sup> se focalise sur l'étude de l'accueil des réfugiés du Kosovo, et a été menée

---

<sup>36</sup> Gotman, 2010.

<sup>37</sup>cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_comm\_prgrm\_seminVille\_fr

<sup>38</sup>cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_publ\_actes\_seminVille\_fr5

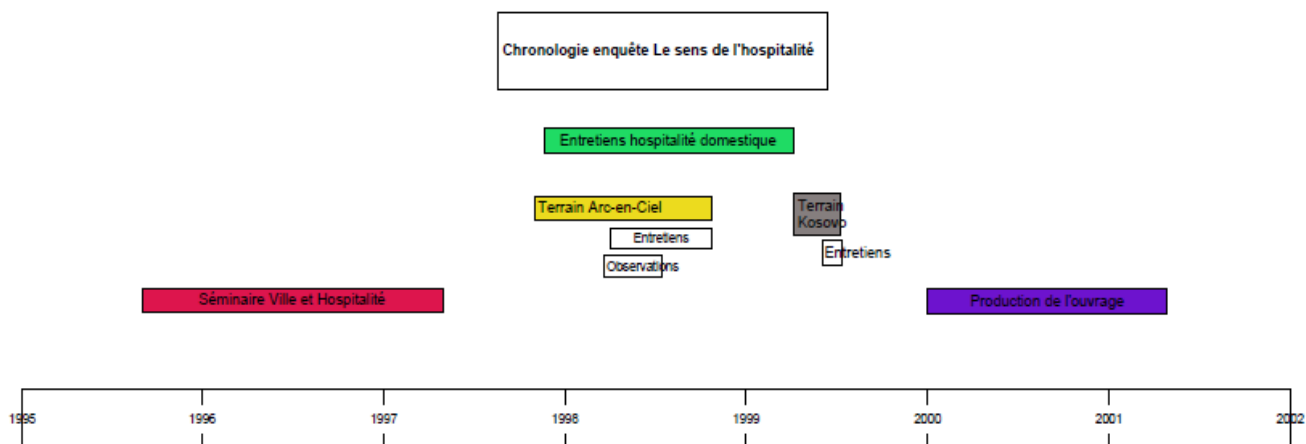
<sup>39</sup>cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_publ\_actes\_reunion\_fr & cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_comm\_expos\_arezzo\_fr & cdsp\_bq\_s9\_ana\_prod\_publ\_brlln\_epreuve\_fr

<sup>40</sup> Les indications fournies ici s'appuient sur les informations fournies par la chercheuse dans les publications ou les archives de l'enquête ; tous les documents produits n'ayant pas été conservé, et certains documents n'étant pas datés, les bornes temporelles indiquées ne sont qu'approximatives.

<sup>41</sup> Correspond en fait à l'enquête III telle qu'elle est exposée dans les annexes méthodologiques (2001, p. 498). Le graphique peut donner l'impression que le terrain sur Arc-en-Ciel débute avant celui sur l'hospitalité domestique : en fait les 1<sup>ers</sup> documents datés sur Arc-en-Ciel sont antérieurs aux 1<sup>er</sup> entretiens de l'hospitalité domestique ; néanmoins ce premier terrain est imaginé dès fin 1995 - début 1996 au cours du séminaire.

<sup>42</sup> L'enquête sur le Kosovo est présentée en second dans les annexes méthodologiques (2001, p. 497).

sur 4 mois, entre avril et juillet 1999. L'ouvrage principal tiré de l'enquête est publié en mai 2001.



### 3.3-L'organisation du travail de collecte des témoignages et matériaux

Les situations étudiées dans la première enquête sur l'hospitalité domestique<sup>43</sup> se caractérisent par « le partage effectif d'un système domestique commun. Il ne s'agit pas de cohabitation mais bien de situations où l'un habite chez l'autre (un logement dont on n'est pas l'occupant à titre principal) ». Anne Gotman a retenu le principe d'une « durée minimum pour impliquer des aménagements durables, des dispositions et une organisation ad hoc et constituer pour les personnes qui reçoivent une séquence significative de leur vie domestique ». Tous les hôtes n'étaient pas éligibles a priori : la chercheuse a exclu « les ascendants et les descendants bénéficiaires de l'obligation alimentaire, de l'obligation de secours et d'une sorte de droit au retour, pour ne retenir que des situations d'hospitalité "librement consenties" », depuis les neveux ou nièces jusqu'à des étrangers recommandés par des proches. Les liens qui unissent les accueillants et les accueillis sont donc soit des liens de parenté, soit d'amitié, soit de simple connaissance – cette tripartition ordonne le corpus, cf. infra. Les personnes étudiées sont « adultes, autonomes ou essayant de le devenir, de façon à pouvoir traiter dans les meilleures conditions la question de l'autonomie respective des protagonistes ». Pour leur part, les accueillis sont diversifiés : adolescents, jeunes adultes et adultes, seuls et en famille. Anne Gotman a privilégié le point de vue des accueillants, qui étaient des couples (en union libre ou mariés) ou des personnes seules (veuves). Les durées d'hébergement étudiées varient très largement de quelques mois à une quinzaine d'années. La visée de l'hospitalité est enfin très différenciée : « dépannage résidentiel, accueil pour des raisons professionnelles, aide scolaire, aide psychologique, aide sociale ».

La chercheuse explique être entrée en contact avec les interviewés en sollicitant des tiers, des personnes qu'elle connaissait susceptibles de la mettre en rapport avec des familles répondant à ses critères : « *les familles, effectivement, c'était de bouche à oreille. Comme toujours, le plus disparate possible. J'étais en rapport avec des associations d'accueil d'immigrés. Par exemple, il y a eu une association lyonnaise qui m'a dit "je connais une*

<sup>43</sup> Sur ce point, voir les annexes méthodologiques.

*famille qui souvent prend des immigrés". C'était un canal. Sinon, j'ai demandé à des gens proches, s'ils connaissaient des gens qui que. (...) J'avais quelques relais personnels municipaux en province, c'est à dire des gens qui connaissent bien leur population. Voilà, je crois que c'était essentiellement comme ça ».*

Au total, elle indique être arrivée à interroger 15 personnes (dont de nombreux couples), ou « cas », selon une logique de diversification visant la saturation de ces cas. Seules 9 transcriptions de ces entretiens ont été conservées et pu être mises à disposition (cf. infra).

Chronologiquement parlant, l'enquête sur Arc-en-Ciel correspond au deuxième terrain initié dans cette recherche<sup>44</sup>. L'entrée sur ce terrain s'est faite via des collègues du CNRS œuvrant au sein de l'association AIDES en Ile-de-France, dont dépendait la structure Arc-en-Ciel. Celle-ci, située au centre de Paris et ouverte en 1996 – elle a fermé en 2000 – constituait pour Anne Gotman un bon cas d'étude des nouveaux lieux de l'hospitalité urbaine qu'elle souhaitait pouvoir observer. Cette structure était ouverte à toute personne touchée de près ou de loin par le VIH, malade ou proche d'un malade, offrant un environnement accueillant, des activités, des informations et des services destinés à ce que ce public soit mieux armé dans la vie quotidienne. Elle comptait depuis son ouverture environ 1800 passages par mois. Un autre intérêt de ce cas d'étude résidait dans le fait que le lieu était voulu par ses concepteurs comme celui des personnes accueillies – et non pas celui des accueillants – et permettait de ce fait « d'étudier un exemple d'hospitalité moderne où les positions d'accueillis et d'accueillants au lieu d'être asymétriques se veulent interchangeables et symétriques ».

L'enquête a été conduite auprès des personnes chargées de l'accueil – dans la position d'hôtes a priori – et des nouveaux arrivants qui sont les personnes accueillies. Elle a « étudié l'usage du lieu sous l'angle d'un territoire à partager et à protéger, et l'utilisation des services sous libre contrainte du fait de leur gratuité ». Enfin, « de tels lieux n'étant possibles que par l'acceptation des riverains (accueillants des accueillants) », la chercheuse a aussi pris en compte le mode d'insertion du lieu dans son environnement immédiat : relations avec l'immeuble et le quartier, et environnement institutionnel.

L'enquête s'est traduite par la mise en œuvre d'observations au sein de la structure, dont on sait qu'elle se sont tenues grosso modo entre le printemps et l'été 1998, et par la réalisation d'entretiens avec des personnels accueillants principalement – entre le printemps et l'automne 1998. En complément, Anne Gotman a eu accès à de la documentation diverse sur la structure Arc-en-ciel ainsi qu'à des études et enquêtes internes de l'association sur ses propres activités, mais aussi quelques comptages statistiques sur les accueillis, les usages, attentes, etc.

Au total elle estime avoir rencontré une quarantaine de personnes ; 12 transcriptions (tapuscrites ou notes manuscrites) d'entretiens ont pu être conservées et mises à disposition.

L'enquête sur l'accueil des réfugiés en provenance du Kosovo a constitué, pour Anne Gotman, l'opportunité d'étudier une occasion publique d'hospitalité privée. Suite au déclenchement de la guerre au Kosovo et à l'exode massif de réfugiés Kosovars vers l'Europe de l'Ouest au début du printemps 1999, le gouvernement français avait en effet appelé, via le Premier Ministre de l'époque Lionel Jospin, les familles du pays à accueillir les réfugiés évacués par les forces françaises ou arrivés par leurs propres moyens (allocution télévisuelle

---

<sup>44</sup> Les différents points exposés sont tirés de l'introduction et des annexes de l'ouvrage.

du 8 avril 1999). Anne Gotman estime que ce dernier « suivait toutefois davantage le mouvement populaire qu'il ne le précédait, l'initiative de l'appel aux familles n'ayant été prise que sous la pression des organisations humanitaires elles-mêmes débordées par la demande. Cet élément aura toute son importance pour les suites de l'affaire, en l'occurrence son absence de suites ». L'enquête a alors consisté à « suivre la mise en œuvre d'un dispositif en temps réel » et « s'est organisée à partir du calendrier politique et administratif de l'opération, depuis le lancement du numéro vert jusqu'aux premiers relogements de réfugiés », selon une optique multi-niveaux.

Au plan le plus global, il s'est agi d'étudier les processus de décision au niveau politico-institutionnel : rencontre avec les instances chargées de la mise en œuvre du dispositif – administration centrale (Direction de la population et des migrations principalement), administration départementale (DDASS) et SSAE (Service social d'aide aux émigrants) ; étude des documents administratifs, notes et circulaires produits pour accompagner l'installation et la gestion du dispositif.

Sur un plan plus méso, la chercheuse a observé in situ différentes instances de régulation (réunions dans les Directions Départementales de l'Action Sociale et dans les Foyers d'hébergement notamment) comme autant de scènes de débats ; elle a poursuivi cette partie de l'enquête en participant aux réunions d'information des familles d'accueil organisées par les DDASS et le SSAE, auxquelles étaient également conviés les représentants associatifs gestionnaires des centres d'hébergement.

A un niveau plus micro enfin, elle a mené des entretiens avec les acteurs chargés de la mise en œuvre concrète des opérations sur le terrain. D'abord auprès des différents protagonistes engagés dans la construction et l'encadrement de l'offre d'hospitalité – responsables de l'accueil au niveau politique, au niveau de l'administration centrale et des services sociaux départementaux, associations : inspecteurs, conseillers techniques et travailleurs sociaux de la ddass, des services d'Aide sociale à l'enfance des conseils généraux et du ssaе, ainsi que les responsables associatifs et opérateurs concernés<sup>45</sup>. Ensuite en direction des familles d'accueil et des réfugiés eux-mêmes. Les familles accueillantes ont été vues à la fois en réunion et individuellement à leur domicile. Les familles de réfugiés l'ont été dans les centres d'hébergement, individuellement ou en groupe selon leur souhait. Les entretiens avec les familles de réfugiés ont été réalisés dans deux départements choisis pour mener des politiques d'accueil contrastées (dans la région parisienne et dans la région lyonnaise), et dans des centres gérés par des associations différentes.

Au plan géographique, l'enquête a globalement été menée dans le Sud de la région parisienne (principalement dans l'Essonne, ainsi que dans les Yvelines) ainsi que dans la région lyonnaise<sup>46</sup>.

Au total, Anne Gotman estime avoir rencontré et interrogé une soixantaine de personnes, dont 18 familles accueillantes et 21 familles de réfugiés installées dans quatre centres d'hébergement différents. Toutefois seules 10 transcriptions d'entretiens ont pu être conservées et mises à disposition, essentiellement avec des familles candidates à l'accueil – soit les cas les plus directement comparables avec les familles ayant pratiqué une forme d'hospitalité domestique.

---

<sup>45</sup> France Terre d'Asile, Croix-Rouge, Cimade, Secours catholique. Comité rhodanien d'accueil des réfugiés et de défense des droits d'asile (crardda), Sonacotra, etc.

<sup>46</sup> Cette enquête principale a été complétée par une enquête sur les politiques d'accueil dans six autres départements, à partir principalement d'études de documents.

### 3.4- Retour sur les techniques d'enquête mises en œuvre

#### 3.4.1-Les entretiens

La campagne d'entretiens initiale, portant sur les familles ayant pratiqué l'hospitalité dans un cadre domestique, a été préparée par une courte phase exploratoire destinée à élaborer et tester un guide d'entretien semi-directif. Revenant sur cette expérience dans son manuel sur l'entretien (p. 60 et s.), la chercheuse explique comment elle en est arrivée, via « la confrontation des entretiens exploratoires avec les hypothèses de départ », à pouvoir formuler un guide hiérarchisé selon des thèmes, des opérateurs et des indicateurs ». On reviendra sur ces détails plus loin. Notons simplement pour l'instant que cette phase a été très rapide selon Anne Gotman : « *je me suis jetée à l'eau, avec quelques questions pour un premier interviewé, et j'ai eu l'impression, dès la première interview, que j'avais mon guide. Après, j'ai pu construire mon guide d'entretien* »<sup>47</sup>. A travers ce guide, l'objectif poursuivi était de « *faire parler du concret* » d'abord et des représentations uniquement dans un second temps : « *la situation d'hospitalité est une situation tellement complexe, comment dire, il faut beaucoup d'habileté, de part et d'autre, celui qui est l'hôte ou l'hôtant, qu'il y a encore une fois beaucoup de circonstances à décrire dans laquelle la relation d'hospitalité est décrite. Est-ce que l'hôte vient à tous les repas ou pas, est-ce que ça va de soi, ou est-ce qu'il doit prévenir... Dix mille problèmes concrets qui se posent, à travers lesquels on voit vraiment à l'oeuvre le fonctionnement de l'hospitalité* ». Selon elle, dans cette enquête, par contraste avec ses enquêtes précédentes, « *il y avait beaucoup d'éléments concrets et spatiaux par lesquels attraper le sujet* » via « *une série de problèmes absolument futiles, innombrables, mais qui donnent un aspect qui permet d'appréhender la notion d'hospitalité avec un minimum d'erreur d'interprétation. Il n'y a presque pas d'erreur d'interprétation. Ca se lit dans de petites décisions quotidiennes de façon très claire* ».

Cette phase exploratoire lui a donc permis d'élaborer un guide plus stable, mais aussi de révéler « une hypothèse qui n'avait pas été anticipée, sur les implications familiales provoquées par l'hébergement, lequel met en relation les protagonistes directs de l'hospitalité et leurs familles « d'origine », et celles-ci avec ce qui devient la famille « d'adoption » (Gotman, 2012, p. 59 et s.). Globalement, le guide permettait « d'aborder les répercussions personnelles, domestiques et familiales de l'hébergement d'un tiers, en allant du niveau factuel au niveau réflexif, et en suivant une progression narrative et chronologique favorable au déploiement d'un discours-découverte » (ibid.). Il est conçu autour de cinq thèmes comme on le voit ci-dessous dans la version reprise du manuel sur l'entretien – les thèmes sont en petites majuscules ; les opérateurs en caractère minuscule en gras, et les indicateurs entre crochets.

En termes d'animation, la consigne initiale était la suivante : « Vous avez hébergé [votre neveu, un réfugié...] pendant plusieurs mois. Pouvez-vous me dire comment ça s'est passé ? ». Il s'agissait pour la chercheuse de laisser l'interviewé s'exprimer le plus librement possible tout en reprenant les points significatifs susceptibles de faire émerger les significations associées à cet hébergement et à son contexte. Elle précise que « le terme « hébergement » a été employé de préférence à « hospitalité », ce dernier à la fois plus abstrait, plus général et chargé de connotations morales risquant d'induire des énoncés trop normatifs » ; il s'agissait donc d'éviter d'induire des effets de jugement pour pouvoir

---

<sup>47</sup> Voir le doc pre\_meth\_indiv\_guide\_guidedentretien

explorer la notion à partir des présupposés des interviewés. Néanmoins « une question sur « l'hospitalité » de la personne interviewée a été posée en fin d'entretien lorsqu'elle n'était pas spontanément abordée par l'interviewée, qui permettait d'explorer et de confronter les termes de l'échange réel et idéal (sacrifices, contreparties attendues) ».

## Guide thématique

### LES CIRCONSTANCES INITIALES DE L'HEBERGEMENT

- Circonstances** [événement déclencheurs, liens avec l'hôte]
- Prise de décision** [protagonistes, discussions, résolutions...]
- Réactions de l'entourage** [famille proche, amis, collègues]

### LA MISE EN PLACE DES TERMES DU CONTRAT

- Arrangements pris de part et d'autre** [chambre, rangements à libérer, autres dispositions – aide scolaire, soins, autres ; contreparties matérielles, autres]
- Les débuts** [premiers souvenirs, étonnements, décalages, premiers désagréments ; ce qui a surpris, dérange, déçu]
- Attitudes et réactions non prévues** [chez l'hôte, dans le groupe familial] ; ce qui a perturbé les hôtes, et leurs explications [différence de milieu social, de comportement, autre]

### L'ORGANISATION DE L'HEBERGEMENT ET LES REGLES DE LA VIE COMMUNE

- Durée du séjour** [limitée, illimitée]
- Accès aux différents espaces de la maison, conventions d'horaires** [clés, cuisine, séjour, téléphone et répondeur, télévision, espace fumeur]
- Accompagnement, suivi, contrôle de la vie de l'hôte, au dehors** [études, loisirs]
- Contribution aux services domestiques** [linge, ménage, approvisionnement, préparation des repas]
- Participation à la vie familiale et sociale des adultes, des enfants, de la famille et de ses proches** [ritualisée, régulière, occasionnelle ; en famille, en présence d'invités, pour les sorties]

### PLACE DANS LA MAISON, DANS LA FAMILLE

- Préséances, rôles** [autorisations, délégations, substitution entre adultes et avec les enfants ; étendu et limites de la prise en charge personnelle, économique de l'hôte ; impact de la présence de l'hôte sur la vie intrafamiliale]
- Autonomie** [accès libre ou contrôlé de l'hôte à la centrale domestique ; droit de recevoir de l'hôte ; obligations, restrictions imposées à l'hôte ; changements d'habitudes, transformations personnelles introduits à la suite de ce séjour]
- Gratuité** [distributions d'affectivité, amitié, de cadeaux, hiérarchisation et réciprocité des échanges ; ce que l'on a donné et ce que l'on a reçu ; bénéfices pour l'hôte]

### L'HOSPITALITE DANS LA DUREE, FIN DE L'HOSPITALITE

- L'intégration et ses étapes** [conflits de territoire et intimité, confiance et défiance, problèmes relationnels avec l'hôte, entre hôtes, prises de distance, manifestations de rejet]
- Retour sur les craintes, les préventions et les espoirs initiaux** [exemples marquants, expériences passées ou de référence et significations – engagement, tradition, quête personnelle... ; différences et points communs avec l'expérience présente]
- Jugements et perceptions réciproques de l'hôte et (supposées) de l'hôte**
- Fin de l'expérience** [circonstances, décalages entre les critères de l'hôte et de l'hôte]
- Bilan** [devenir des relations avec l'hôte après la fin de l'hospitalité, si c'était à recommencer ?]

Par la suite, Anne Gotman a repris tout ou partie des éléments de ce guide pour mener les autres terrains de l'enquête ; les autres entretiens ont été réalisés dans une visée beaucoup

plus informative ou dans une perspective d'entretiens ethnographiques libres. Concernant le Kosovo, plutôt qu'un guide d'entretien, elle avait « un pense-bête » : *« j'interviewais des administratifs, des associatifs, des familles, ces dernières pour lesquelles le guide existe, il n'y en a peut-être pas de trace, mais il existe, mais il était moins élaboré, je n'avais pas à me référer, je ne cherchais pas à faire décrire des pratiques. Par définition, des familles qui n'ont jamais reçu de Kosovars, je ne pouvais pas leur faire parler de pratiques d'hospitalité, mais de pourquoi elles s'étaient portées candidates. Les interviews auprès des associatifs, des organisateurs, c'était à peine du non directif. C'est plutôt des interviews d'information »*. Concernant Arc-en-ciel, *« comme j'ai fait de l'observation, je dirais que ça dépendait des acteurs que j'interviewais : est-ce que c'étaient des gens qui venaient à Arc-en-ciel pour passer l'après-midi, est-ce que c'étaient des bénévoles, des salariés... J'interviewais un peu tout le monde, et beaucoup plus au pied levé, parce que j'ai été là, il est évident que je ne pouvais pas passer un guide d'entretien à quelqu'un selon un protocole standardisé en étant en situation »*. Dans ce dernier cas, il s'agissait en outre moins de creuser les aspects de l'hospitalité que les modes d'investissement dans l'association et les relations entre bénévoles et permanents. On trouve cependant dans les archives de l'enquête des indications sur un guide indicatif<sup>48</sup> devant porter sur les points suivants :

- qu'est-ce qui amène les uns et les autres à venir à Arc-en-ciel (trajectoire biographique, éléments déclencheurs) ?
- que vient-on chercher à Arc-en-ciel, qu'attend-on de ce lieu, quelle image en a-t-on ?
- que vient-on y faire, qui vient-on y (re)trouver ? (activités, personnes et relations nouées dans le cadre de la fréquentation d'Arc-en-ciel et leurs prolongements )
- quel sont les modes d'échange entre accueillants et/ou accueillis : que reçoit-on, qu'apporte-t-on ?
- quelle place Arc-en-ciel tient-il dans la vie quotidienne ?
- quels changements la fréquentation de ce lieu a-t-elle entraîné (en termes d'autonomie, de vie relationnelle... )
- une interrogation sur les relations avec le voisinage

En termes de durée, Anne Gotman estime que les entretiens duraient en moyenne deux heures : *« je pense qu'au bout de deux heures les gens fatiguent. Mais je faisais attention à ce qu'on soit à l'aise. Ca, c'est une règle générale, ne jamais être coincé. Soit des interviews en fin de journée, soit le week-end, ou dans la journée si les gens ne travaillaient pas. Mais même si ça ne dure pas plus de deux heures, il faut avoir le sentiment qu'on a plus de temps »*.

Ces derniers étaient généralement conduits au domicile des enquêtés, afin d'être au plus près de leurs pratiques (sauf dans quelques cas à Arc-en-Ciel où ils ont eu lieu dans les locaux de la structure), et recueillis en présence du conjoint ou du compagnon chaque fois que cela était demandé – ce- qui explique qu'on ait souvent des entretiens de « couple » à côté d'entretiens individuels « classiques » (cf. infra). Dans le cas d'Arc-en-Ciel il y a un cas d'entretien simultané avec deux permanents.

---

<sup>48</sup> Voir pre\_admin\_prog\_cpdce\_AEC1

### 3.4.2- Les observations

Les observations se sont déroulées entre mars et juin 1998. L'entrée sur le terrain a été précédée d'une réunion de présentation de son projet d'enquête par Anne Gotman devant le directeur (Jean-Pierre Tête) et tous les permanents d'Arc-en-Ciel<sup>49</sup>. Ensuite elle est allée très régulièrement dans les locaux de l'association, qui lui étaient « *d'accès libre* », pour rencontrer les salariés individuellement au fil de l'eau, selon les opportunités. Elle estime avoir principalement fonctionné en y passant des après-midi d'observations.

La première question qui s'est posée à la chercheuse était celle du « statut à adopter dans le lieu : l'observer « de l'intérieur » en devenant par exemple volontaire, ou « de l'extérieur » en tant que chercheur ». Anne Gotman explique qu'elle a adopté cette seconde posture « par souci de clarté et dans un souci heuristique, dans la mesure où je souhaitais non seulement observer les pratiques d'appropriation spatiale des lieux mais recueillir des récits de pratiques et leurs « explications » ». Elle a donc suivi la même voie que les nouveaux arrivants : « monter au premier, selon l'expression consacrée des usagers du lieu, pour rencontrer les permanents avec qui elle a échangé à de multiples reprises, via des discussions informelles ou des entretiens formels. Elle explique que « à la faveur de ces échanges, j'ai pu commencer à fréquenter le restaurant-cafeteria avec mes interlocuteurs puis seule, et ainsi prendre attache avec différentes personnes, volontaires et participants. Simultanément, j'ai pu demander aux accueillants de m'expliquer leur travail, et c'est au cours de ces entretiens-conversations qui se déroulaient dans des endroits calmes et retirés mais toujours en public que j'ai commencé à faire connaissance avec les participants qui demandaient à se joindre à nous. À ces premiers contacts, ont suivi d'autres, puis d'autres, par l'entremise des premiers ou bien directement »<sup>50</sup>.

Une fois entrée sur le terrain, considérant que le lieu lui était devenu ouvert, elle a « multiplié les allers et venues avec ou sans rendez-vous, en prenant soin de varier les horaires, les publics n'étant pas les mêmes à l'heure du déjeuner, l'après-midi ou en soirée. À ma demande ou à celle des participants, j'ai également pu participer à certaines activités ouvertes, toujours en observatrice : borne d'accueil, pots de bienvenue, conseils de maison, soirées... Le but était là encore de diversifier les situations et les interlocuteurs. Je suis allée une trentaine de fois à Arc-en-Ciel et j'y ai rencontré et interrogé une quarantaine de personnes » – un grand nombre de ces échanges n'ont pas été enregistrés ni transcrits, même si on en trouve des traces dans les notes, cf. infra).

On trouve dans un des documents d'archive<sup>51</sup> quelques indications sur la grille d'observation qu'elle comptait suivre à l'origine. Les observations devaient ainsi porter sur les points suivants :

- les procédures et les « rites » d'accueil
- les délimitations spatiales (privé/public, ouvert/fermé, individuel/collectif) et les modes d'appropriation des différents lieux (stratégies d'isolement, de regroupement, modes de coprésence...)
- les différentes séquences temporelles d'activités et la perception de la coupure jour/nuit
- les définitions et redéfinitions de rôles, formels et informels, accueillant/accueilli, permanent/temporaire/passager

---

<sup>49</sup> Voir col\_obse\_terr\_notes\_AEC1

<sup>50</sup> On se reporte ici à l'introduction de l'ouvrage de 2001.

<sup>51</sup> Voir pre\_admi\_prod\_cpdcce\_AEC\_fr1



- les modes d'établissement de relations (deux à deux/à plusieurs, entre accueillants et accueillis, temporaires/durables)
- l'identification au lieu (chez soi, chez nous, autre...).

Concrètement, ces observations ont donné lieu à la production de trois ensembles de documents (c'est du moins ceux qui ont été conservés) :

- Un carnet de notes manuscrites de 49 pages courant du 20 mars au 12 juin 1998<sup>52</sup>
- Une série de notes manuscrites de 6 pages portant spécifiquement sur les lieux d'Arc-en-Ciel<sup>53</sup>
- Une série de notes manuscrites de 28 pages courant du 12 juin au 12 juillet 1998<sup>54</sup> et contextualisant les rencontres et entretiens avec les permanents

### 3.4.3-Les autres sources

Outre ces données de première main, Anne Gotman s'est aussi appuyée sur la mobilisation de sources de 2<sup>ème</sup> main : des textes fondateurs (historiques religieux, philosophiques notamment)<sup>55</sup> ainsi que des références littéraires<sup>56</sup>, sources dont une partie lui a été apportée par les échanges au fil du séminaire Ville et Hospitalité. Elle s'est aussi appuyée sur de la documentation diverse sur Arc-en-Ciel<sup>57</sup>.

Elle a également travaillé sur les Juifs de France et leur expulsion pendant la 2<sup>nd</sup> Guerre Mondiale. Ici il s'est agi d'étudier le cas de de « l'expulsion d'un territoire national comme processus inversé de celui de l'hospitalité, comme organisation de la rupture du lien social d'une communauté nationale avec l'une de ses minorités », à partir principalement de l'ouvrage de Renée Poznanski (1993). A cet égard on notera qu'elle avait initialement eu l'idée de travailler sur les archives des Justes de France, projet qu'elle a ensuite abandonné car le lien avec l'hospitalité lui apparaissait trop compliqué à défendre<sup>58</sup> ; en effet lorsqu'elle était allée voir les représentants de cette association pour parler de son projet, « *ils avaient été un peu choqués que je parle d'hospitalité. Ils ont dit "mais enfin ce n'est pas de l'hospitalité", l'air de dire que l'hospitalité, n'est pas à ce point vitale* ». Si elle a quand même fait une étude de cas sur ce processus dans l'ouvrage, elle a tenu compte de ces remarques : « *je m'étais dit de toute façon, on entre, c'est vrai, dans un cas de figure où celui qui accueille risque sa peau. Ce n'est quand même pas comparable d'accueillir quelqu'un chez soi, même s'il peut vous trucider, mais ce n'est pas pareil, c'est celui que vous accueillez qui peut vous trucider, alors que là c'est la loi française qui vous condamne parce que vous aviez accueilli quelqu'un* », au total en considérant que ce problème-là était une autre dimension de l'hospitalité.

<sup>52</sup> Voir col\_obse\_terr\_notes\_AEC1

<sup>53</sup> Voir col\_obse\_terr\_notes\_AEC2

<sup>54</sup> Voir col\_entr\_indiv\_notes\_participAEC

<sup>55</sup> Epopée de Gilgamesh, textes de la Grèce ancienne (dont l'Odyssée bien sûr), Genèse, Evangiles, sagas irlandaises...

<sup>56</sup> Des romans: Balzac, Zola, la Comtesse de Ségur, Dickens, Galsworthy, Orwell ; des romans de l'après-migration comme Le Bouddha de banlieue décrivant les Pakistanais à Londres et le Gône de Chââba d'Azouz Bégag.

<sup>57</sup> Notamment des coupures de presse y compris sur d'autres associations qui gèrent des maisons d'accueil au bénéfice de toxicomanes, d'enfants autistes, etc., des enquêtes auprès des participants d'Arc-en-Ciel, etc.

<sup>58</sup> Dans les archives on trouve une lettre envoyée le 27 avril 1998 au Comité français de Yad Vashem pour consulter des dossiers concernant les Justes de France (cf. pre\_admi\_echt\_cpdce\_justes\_fr\_Grobart).

## 4-Corpus constitué et conservé

### 4.1-Panorama du corpus conservé

Le corpus de l'enquête, tel qu'il est mis à disposition, comprend 266 documents, répartis comme suit :

-quelques documents de préparation (N=8), dont de la correspondance et le guide d'entretien administré sur le 1<sup>er</sup> terrain

-des documents de collecte (N=70)

- Des documents produit durant les 3 campagnes d'entretiens, comprenant des transcriptions tapuscrites complètes et des transcriptions manuscrites ainsi que des notes prises durant certains entretiens
- des documents faisant état des observations menées à Arc-en-Ciel
- de la documentation sur le phénomène étudié<sup>59</sup>, en particulier autour d'Arc-en-Ciel (articles de presse, rapports, documents administratifs, tracts, correspondance)

-des documents d'analyse (N=188)

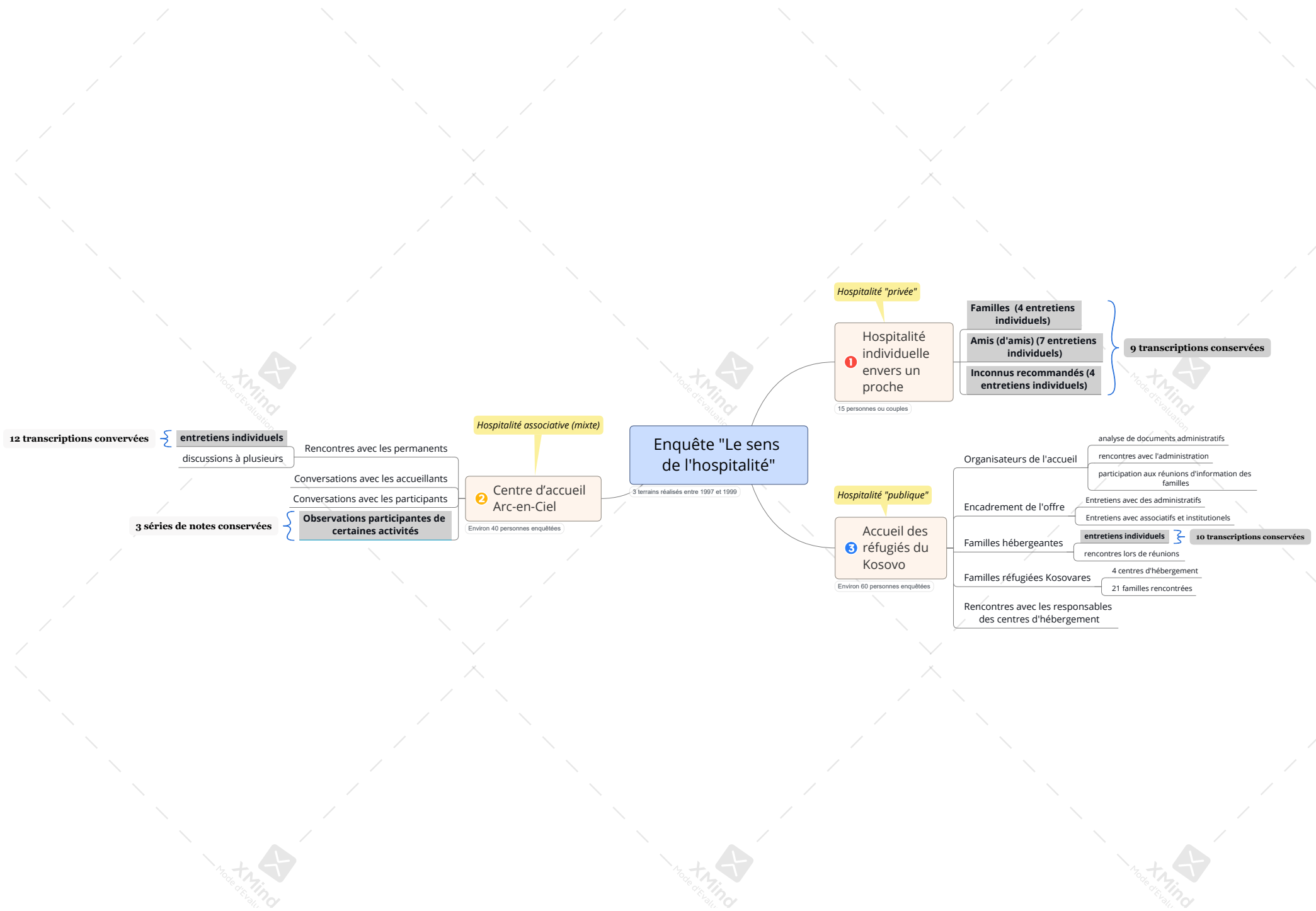
- Des fiches d'analyse, dont on verra plus loin comment elles s'organisent par sous-corpus
- Quelques fiches d'analyse récapitulatives sur certains individus et des notes méthodologiques sur l'analyse
- De la production (communications et publications) en versions intermédiaires ou définitive, dont des plans de la publication finale et versions intermédiaires de certains chapitres

Enfin, quelques documents additionnels, réalisés par l'équipe de beQuali, sont destinés à faciliter l'exploration du corpus :

- Un plan de classement des documents constituant le corpus mis à disposition
- L'inventaire détaillé des archives de l'enquête

---

<sup>59</sup> Voir collection col\_docu



Le tableau suivant reprend la liste (reproduit en annexe de l'ouvrage) des 15 enquêtés qui ont réalisé un entretien formel avec Anne Gotman à l'occasion de l'enquête sur l'hospitalité domestique. Il permet de distinguer les 9 entretiens dont les archives ont été conservées et mises à disposition, et les 6 dont les archives n'ont pas été conservées.

N° beQuali	Type de relation à la personne hébergée	Situation matrimoniale	PCS homme / femme (ou homme)	Qui est hébergé	Entretien individuel ou de couple
7	<i>familial</i>	marié	ingénieur, enseignante	hébergent un neveu pour l'année scolaire	Couple
1	<i>familial</i>	marié	ingénieur, écrivaine	ont hébergé une nièce étudiante deux fois six mois	individuel
<b>Non présent</b>	<i>familial</i>	marié	gardien ; employée municipale	ont hébergé une nièce en stage pendant quatre mois ;	NC
<b>Non présent</b>	<i>familial</i>	marié	pilote de ligne, secrétaire comptable	hébergent une nièce étudiante neuf mois par an depuis deux ans	NC
3	<i>amical</i>	marié	cadre commercial, animatrice	ont hébergé pendant dix ans une jeune adulte « perturbée », camarade des enfants	Couple
2	<i>amical</i>	couple	ingénieur conseil, cheffe de projet	ont hébergé pendant six mois une jeune adulte ayant jadis travaillé chez eux	Couple
8	<i>amical</i>	couple	permanent associatif, restaurateur	ont hébergé pendant cinq ans un jeune adulte « à la dérive », ami d'amis	individuel
9	<i>amical</i>	marié	éducateur, bibliothécaire	ont hébergé pendant quatre mois un couple ami en attente d'appartement ainsi que leurs deux enfants	individuel
<b>Non présent</b>	<i>amical</i>	marié	technicien ; institutrice	ont hébergé un ami en attente d'appartement pendant deux mois	NC
<b>Non présent</b>	<i>amical</i>	marié	technicien, assistante maternelle	hébergent un couple d'amis étrangers deux mois par an	NC
<b>Non présent</b>	<i>amical</i>	couple	représentant, femme au foyer	ont hébergé pendant un an de façon discontinue un ami « instable ».	NC
4	<i>inconnus recommandés</i>	veuve	retraîtée	a hébergé pour des séjours de quelques semaines à plusieurs mois, des étrangers dépourvus de ressources ; héberge en vacances des réfugiés et des personnes démunies adressées par une association	individuel
5	<i>inconnus recommandés</i>	marié	retraîtés	hébergent pour des durées variables des familles de malades, des marginaux et des réfugiés qui leur sont adressés par une association ;	Couple
6	<i>inconnus recommandés</i>	veuve	au foyer	accueille à titre faiblement onéreux, des étudiants étrangers à l'année ou pour des périodes plus courtes	individuel
<b>Non présent</b>	<i>inconnus recommandés</i>	marié	cadre de direction, enseignante	ont hébergé un réfugié politique pendant quinze mois	NC

En ce qui concerne les entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête portant sur Arc-en-Ciel (entretiens n° 20 à 31) ou sur l'accueil des réfugiés du Kosovo (entretiens n° 10 à 19 & 32)<sup>60</sup>,

<sup>60</sup> On notera que l'entretien n°13 est manquant.

tous sont des entretiens individuels, à l'exception de l'entretien n°28, qui est un entretien de couple. On se reportera pour plus de précisions sur ce point à l'outil Entretiens et locuteurs sur le site [beQuali](#).

## 4.2-Le traitement des matériaux

Anne Gotman a délégué une partie de la transcription des entretiens enregistrés à une dactylo de son laboratoire, une pratique qu'elle déclare avoir progressivement abandonné avec le temps pour prendre en charge elle-même la transcription. Il faut préciser ici qu'une partie des entretiens réalisés n'étaient pas enregistrée mais donnait lieu à des prises de notes manuelles, notamment durant le terrain réalisé à Arc-en-Ciel, ou durant la phase de suivi de l'accueil des réfugiés du Kosovo.

Les transcriptions ont été réalisées mot à mot, mais avec peu d'indications paraverbaux sur l'interaction.

En termes d'anonymisation, une partie importante des transcriptions comportaient assez peu d'informations personnelles et sensibles sur les enquêtés ou leurs proches. Notamment les informations sociographiques étaient soit peu présentes, soit énoncées de manière allusive au cours des entretiens, en l'absence d'interrogation spécifique en la matière (ainsi le guide d'entretien ne comprenait pas de questions directes sur ces aspects). Néanmoins, l'explicitation des expériences d'hospitalité amène parfois les enquêtés à donner des informations intimes sur leur vie ou celle de leur proche, qui ont dû être scrutées afin de vérifier qu'elles ne posaient pas de problèmes de confidentialité.

Par principe les identifiants directs (noms, adresses, etc.) ont été effacés quand ils existaient ; l'anonymisation a porté principalement sur les identifiants indirects de type géographique (les noms de lieux ont été hyperonymisés en priorité) et secondairement sociologiques (la précision des informations sur les formations, études, emplois ou fonctions occupés, etc. a pu être diminuée au cas par cas, en fonction du risque de reconnaissance des enquêtés ou de la sensibilité des propos ou des situations personnelles ou familiales exposées). Une attention particulière a été portée à l'anonymisation des entretiens sur Arc-en-Ciel en raison des questions de santé personnelle qui étaient régulièrement évoquées au fil des entretiens. Généralement les prénoms des personnes citées ont été conservés – de manière à faciliter la lecture des entretiens et le repérage dans le fil des récits et des personnages mobilisés par les enquêtés – sauf lorsque cela posait un problème de confidentialité.

## **5-Analyse**

### 5.1-Eléments généraux sur l'analyse

Pour comprendre l'interprétation qui a pu être faite des matériaux collectés, il faut dire quelques mots de certaines particularités du protocole d'analyse, autour de deux points : la spécificité des cas d'hospitalité étudiés, ainsi que la spécificité des formes d'analyse mises en œuvre.

#### 5.1.1-Retour sur la spécificité des cas d'hospitalité étudiés

La spécificité des cas d'hospitalité étudiés doit d'abord être soulignée sur deux plans distincts.

D'une part, Anne Gotman a diversifié les situations d'hospitalité étudiées : dans le cas de l'hospitalité domestique, il s'agit d'accueils effectifs au sein du foyer familial ; dans le cas du Kosovo, l'accueil n'ayant finalement pas eu lieu, les enquêtés ont témoigné sur un *projet* d'accueil ; dans le cas d'Arc-en-Ciel il s'agit d'un accueil intermittent au sein de la structure, dans un cadre semi-public. D'un certain point de vue, le premier terrain constitue un cas d'étude emblématique de l'hospitalité, saisie dans ce qu'elle a de plus évident. Les deux autres terrains, et notamment celui sur Arc-en-Ciel, constituent des cas hybrides qui, en faisant varier le cadre de l'accueil, permettent de tester la validité du modèle. Ils peuvent donc être conçus comme des cas limites théoriquement parlant<sup>61</sup>.

D'autre part, si on se focalise sur le cas de l'hospitalité domestique, Anne Gotman a essentiellement étudié des situations d'hospitalité « réussie », au sens où l'accueil s'est prolongé dans le temps - même si on observe que, fréquemment, la fin de l'hospitalité se produit dans la douleur. Les cas étudiés au cours de ce premier terrain permettent de saisir des expériences d'hospitalité allant de quelques semaines à plusieurs années. C'est un point d'importance pour comprendre ce qui, du phénomène d'hospitalité, a pu être attrapé par cette enquête. Dans le manuel sur l'entretien (2012, p. 56 et s.), la chercheuse revient sur la réflexivité nécessaire à adopter lorsqu'on considère la question de l'acceptation et du refus d'être interviewé : « on peut en particulier inférer des acceptations le sens des refus. Ainsi, le refus d'être interviewé sur l'hospitalité peut être lié à l'expérience d'une cohabitation litigieuse, ce qui doit alerter sur la possibilité d'une sur-représentation d'expériences réussies dans le corpus ». Revenant avec le recul sur ce point, elle estime que « *tout le monde a accepté j'allais dire trop facilement en un sens, parce que c'est justement le côté positif qui est valorisé. C'est bien d'avoir reçu des gens chez soi. Donc quand j'avais le nom de quelqu'un, ce n'est pas comme si j'allais dire "je vais vous interviewer sur la façon dont vous avez fraudé le fisc". Là a priori, c'est très valorisant, je n'ai vraiment pas eu de refus. Quand j'avais des noms, je n'ai vraiment pas eu de mal. C'est des gens hospitaliers, donc ouverts, donc a priori ouverts à l'enquête aussi. Tout ça va ensemble* ». Ainsi, on peut faire l'hypothèse qu'il y ait eu une volonté des enquêtés de se valoriser à travers l'enquête.

Néanmoins, la spécificité du processus d'hospitalité fait que même ces expériences « réussies » comportent des aspects moins valorisants. Le critère central de choix des enquêtés, au moment de la phase de recrutement, était qu'ils aient expérimenté une situation d'hospitalité ayant eu suffisamment le temps de se développer de façon à voir à l'œuvre les problèmes d'ajustements mutuels inhérents à cette relation sociale : « *Le critère c'était une certaine durée. (...). enfin j'en ai eu avec qui ça s'était pas très bien terminé, quand même, aussi. (...) je trouve que c'était plus intéressant de voir les difficultés dans une hospitalité où ça s'est bien passé, mais où il y a quand même des difficultés, même là où ça se passe bien, plutôt que des gens qui m'auraient dit "ouh là là, au bout de trois jours, on s'est envoyé les meubles à la figure", il n'y a plus grand-chose à dire. (...) il y a quand même eu des périodes d'hospitalité très longues. Donc quand même ça marche, mais ils m'indiquent une quantité de questions. Et notamment de gens qui ne veulent pas partir, ce qui est quand même la question majeure de l'hospitalité* ».

### 5.1.2-Les formes d'analyse mises en oeuvre

Cette enquête illustre deux modes ou démarches d'analyse que la chercheuse a souvent mises en oeuvre dans ses différentes recherches.

---

<sup>61</sup> Sur ce point, voir Hamidi, 2012.

En premier lieu, la méthode « ARO », pour « analyse des relations par oppositions » (Raymond (2001). Cette méthode « s'appuie sur la structuration des récits en oppositions » (Masson, Gotman, 1991) et « se prête à des faits de culture » de manière préférentielle. Anne Gotman explique à ce propos que les discours des enquêtés sont traversés par des « représentations du monde » qui sont « forcément structurées par une opposition entre bien et mal »<sup>62</sup>. Anne Gotman n'a appliqué cette méthode qu'à quelques éléments du corpus des entretiens. L'exemple suivant est tiré d'une fiche d'analyse sur la générosité<sup>63</sup> :

inviter improviser	programmer penser bricoler	distance-rituel 0	compliqué simplicité	relation convenue relation juste
à la maison au café	plus de temps 0	plus simple 0	0 plus de distance	

En second lieu, ce qui constitue pour elle la base de l'analyse, à savoir l'analyse par entretien et l'analyse thématique. Ici il faut dire quelques mots de l'élaboration de la grille d'analyse thématique. Cette grille a surtout été élaborée à partir de et pour l'exploitation des matériaux du premier terrain sur l'hospitalité domestique. Mais le second terrain sur l'accueil des réfugiés du Kosovo a aussi donné lieu à l'élaboration d'une grille qui sera décrite plus loin, et qui présente des points communs importants avec la première, par exemple sur les thèmes de la gratuité ou encore la territorialisation de l'hôte. Le terrain sur Arc-en-Ciel a pour sa part donné lieu à un codage thématique dont les traces dans les archives sont incomplètes et plus difficilement interprétables.

L'élaboration de la grille d'analyse s'est faite selon une démarche en partie inductive, bien qu'on retrouve de forts points communs avec les éléments du guide d'entretien : « Vous lisez les interviews avec en tête de trouver les thèmes qui sont structurants, et dans tous les interviews. Il n'y a pas de méthodes, à un moment, il faut le sortir. C'est à force de lire des interviews. Vous pouvez avoir une interview qui vous donne toutes les clés. Ça dépend, c'est très variable. Il y a évidemment des interviews qui sont plus fécondes que d'autres, où vous trouvez un maximum d'entrées, puis d'autres entrées dans d'autres. C'est là, le moment, où on passe de l'analyse à la synthèse ».

On trouve dans le manuel sur l'entretien (2012, p. 96-97) des indications permettant de retracer les grandes étapes de ce processus d'analyse : « le découpage de l'analyse par entretien parcourt les thèmes de l'entretien pour en rebâtir l'architecture singulière (...) L'analyse thématique défait en quelque sorte la singularité du discours et découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème ». En fait, ce type d'analyse consiste « à passer en revue les #thèmes# abordés par chaque sujet séparément pour en faire la synthèse. On parlera alors d'une analyse thématique « verticale », par opposition à l'analyse thématique « horizontale » qui relève les différentes formes sous lesquelles le même thème apparaît d'un sujet à l'autre ». Plus concrètement, Anne Gotman explique qu'on « lit une interview, on souligne, on analyse l'autre, on lit la

<sup>62</sup> Cette méthode « recherche le sens du texte à partir de la logique structurelle du discours » en procédant à une « analyse sémantique, qui ne part pas du découpage d'unités grammaticales, mais d'énoncés comprenant une relation de signification ». Elle « s'appuie sur la structuration des récits en opposition, oppositions qui sont constitutives de la fonction symbolique » (Masson, Gotman, 1991), et revendique donc une logique d'inspiration structuraliste.

<sup>63</sup> cdsp\_bq\_s9\_ana\_meth\_code\_fiche\_genero2\_fr.pdf

*suivante. C'est par essais et erreurs, on trouve des thèmes, et puis à un moment un thème s'impose. La fin de l'hospitalité par exemple, c'est simple. Système, c'est beaucoup moins simple. Système, ça veut dire qu'il y a un système domestique. Les obligations des uns envers les autres, au sein de l'unité domestique, c'est ça qui fait système. Donc il y a des thèmes qui sont plus simples que d'autres. Asymétrie par exemple, c'est assez simple, c'est quand il y a une asymétrie de rôles, que l'un peut faire quelque chose et pas l'autre ».*

Cette analyse est systématique au sens où seule une très faible partie des transcriptions n'a pas été codée : « *on dit qu'une bonne interview, il ne faut pas de plus de tant de pourcent d'énoncés non utilisés. Il y a des endroits qui sont inintéressants, tiens il faut que je les sorte... On coupe. Mais en principe, tout le corpus de l'entretien est à analyser. Ça fait forcément des volumes ».*

Au final, elle a abouti à une grille qui a été stabilisée et reproduite dans le manuel sur l'entretien ; cette grille comporte des rubriques thématiques (indiquées en petites majuscules), qui sont au nombre de 6, avec leurs (sous)thèmes (en caractères minuscules), et leurs spécifications (entre crochets)<sup>64</sup>.

#### L'ASYMETRIE DES RELATIONS

-Initiatives : [de l'hospitalité, prérogatives réglementaires, contrôle des entrées, régime des plaisirs, organisation/improvisation, gestion des débordements]

-Territorialisation de l'hôte : [accès à l'espace et aux équipements, stratégies de séparation, délimitations spatio-temporelles, protections de l'intimité]

#### DONS, GRATUITE, SACRIFICES

-Réconfort : [confort matériel, obligations esthétiques]

-Sociabilité : [conversation, consolation, écoute, soutien personnel]

-Générosité : [les « plus », efforts spéciaux, marques de considération, gratifications, cadeaux, abus]

#### HOSPITALITE ET SYSTEME DOMESTIQUE

-Modes d'allocation des ressources : [répartition des charges et des services]

-Participation matérielle de l'hôte au système : [horaires, approvisionnement, participation financière]

-Participation personnelle de l'hôte au système : [présences/absences, invitations]

#### HOSPITALITE ET RELATIONS FAMILIALES

-L'hôte et la vie de famille : [relations sexuelles autorisées/défundues, l'hôte et les relations conjugales des maîtres de maison, l'hôte et les rôles parentaux, l'hôte et les systèmes de préférence]

-L'hôte et les liens de famille : [relations de l'hôte avec la famille des maîtres de maison, relations de la famille de l'hôte avec les maîtres de maison]

#### HOSPITALITE ET PRISE EN CHARGE DES DIFFERENCES

-Les marqueurs de différence : [alimentation, propreté, éducation, rapports au groupe]

-Les types de différences : [âge, genre, milieu social, culture, personnalité]

#### HOSPITALITE ET LIENS SOCIAUX

-Références personnelles et familiales : [l'hospitalité dans l'histoire familiale, expériences dans l'enfance, expériences marquantes]

-Références sociales, politiques : [événements déclenchant, engagements collectifs]

-Vie familiale et vie sociale : [rapports à la famille, à la vie professionnelle, à l'amitié, à l'étranger]

<sup>64</sup> C'est-à-dire les éléments concrets par lesquels les thèmes pouvaient être repérés dans les discours.



Une des caractéristiques importantes de ce travail d'analyse pour cette enquête est qu'il a donné lieu, de l'aveu même d'Anne Gotman, à peu d'interprétations : « *j'aime assez cette recherche, pour tout vous dire. Je trouve que c'était une recherche qui a vraiment bien marché, au sens où il y avait une part beaucoup moins interprétative que dans Dilapidation. Mais pour moi, une analyse des pratiques permet d'asseoir concrètement des notions abstraites* ». La chercheuse indique s'en être essentiellement tenue aux aspects concrets de l'hospitalité qui ressortaient des matériaux collectés : « *sur cette recherche, ça avait bien marché, les mécanismes de fonctionnement de l'hospitalité, c'est très clair, il n'y a presque pas d'interprétation. La difficulté, ce n'est pas l'interprétation, c'est de trouver le concept qui correspond à une série d'énoncés. Bon, les horaires, ce n'est pas un concept, c'est un fait. Par exemple, le système, et la réciprocité, c'est des concepts plus abstraits que les horaires, et sous lesquels on va mettre des pratiques. (...). Je pense que c'est un peu l'intérêt majeur de cette recherche, à mes yeux. Pourquoi je la trouve intéressante, c'est par exemple sur l'altérité, pendant que je travaillais là-dessus, il fallait voir les écrits qu'il y avait sur l'altérité, philo, socio, etc. Une espèce de fuite en avant vers un idéal, etc. Là, l'altérité, on l'a concrètement dans les faits, dans la manière dont on fait la cuisine. Si on fait en mettant les ingrédients de l'invité, ou pas. Autrement dit, la relation d'altérité, ça peut être pris dans les deux sens. Soit je lui fais goûter ma cuisine, justement parce que je suis hospitalière, être hospitalière, ça veut dire que tu vas connaître la France, un pot-au-feu, ou je ne sais pas quoi. Ou bien je vais te faire quelque chose dont tu as l'habitude, et que tu aimes bien. Il y a deux modèles de l'altérité. Pour moi, ça c'est concret : comment je fais une place à l'autre* ».

## 5.2- L'organisation des matériaux d'analyse

Le terrain sur l'hospitalité domestique est celui qui a été le plus mobilisé pour construire et décrire le modèle de fonctionnement de l'hospitalité. Il a donné lieu à la production de nombreuses fiches d'analyse (il y en a 115 conservées dans les archives<sup>65</sup>) sur la base des enquêtés dont les transcriptions d'entretiens ont pu être conservées. Concrètement, les fiches sont organisées par catégories thématique - il y a 13 thèmes, eux-mêmes segmentés en sous-thèmes (à l'intérieur d'une fiche donnée) ; elles sont segmentées par enquêté – soit le plus souvent 1 fiche par enquêté sur un thème donné. Le tableau ci-dessous liste la présence ou l'absence de fiches par enquêtés en fonction des thèmes :

Thèmes	Liste des fiches en fonction des enquêtés
Altérité	1 -10
Asymétrie	1 - 11
Confort	5 - 7
Définition	10-11 ; 15
Espace	1-11 ; 13
Famille	1-9
Générosité	1-9
Intimité	1-10
Racines	2-9
Réciprocité	1-11
Sociabilité	1-2 ; 4 ; 6-9
Suite	2-3 ; 6
Système	1-13

<sup>65</sup> Plus 1 fiche de biblio.

Pour l'exploitation des matériaux collectés sur le terrain relatif à l'accueil des réfugiés du Kosovo, Anne Gotman a fonctionné différemment, selon une dizaine de thèmes représentés par des lettres, de A à J<sup>66</sup>. Revenant en entretien sur ces thèmes, la chercheuse apporte les éclairages suivant :

« **A**, c'est par exemple, c'est "comment ça vous est venu?", ça devait être en regardant la TV. Là c'est quelque chose de plus concret, c'est quelque chose qu'on pouvait apporter. Que personne d'autre ne peut apporter. L'accueil des Kosovars, c'est ici, comment ça s'est manifesté. "Je pleurais, les larmes me montaient aux yeux chacun fois que je regardais les informations." L'élément déclencheur, disons A c'est l'élément déclencheur.

**B**, qu'est-ce qui dans la famille... Est-ce qu'il y avait une expérience, une raison familiale...

**C**, c'est les représentations de ... c'est plutôt comment se représente... qui sont-ils?

**D**, c'est "qu'est-ce qu'on va faire avec eux". Ça c'est, "qu'est-ce que vous avez à offrir", en terme d'espace-temps. On a de la place, on a du temps.

**D'**, Quelles interactions. Non, la langue. Le barrage de la langue. Comment communiquer. Alors, donner, après, donner aux démunis. La question de la confiance. Je dirais "qu'est-ce qui fait que moi je pourrais aider", en quoi je suis quelqu'un qui aide ».

Les extraits prélevés dans les différents entretiens sont mis les uns à la suite des autres, toujours dans le même ordre, selon un canevas préétabli<sup>67</sup>. Au total le corpus conservé comprend 21 fiches.

Les deux terrains sont en réalité en partie entremêlés du point de vue de l'analyse : outre le recoupement entre les grilles d'analyse, on trouve dans les fiches relatives à l'analyse effectuée pour l'hospitalité domestique des « transfuges » du terrain sur l'accueil des réfugiés du Kosovo. Ainsi, selon les catégories thématiques, on peut trouver des références aux enquêtés # 10, 11, 12, 13 ou 15. Cette hybridation illustre bien comment Anne Gotman a mobilisé le second terrain sur l'accueil des réfugiés du Kosovo pour identifier les règles de l'hospitalité privée – on trouve d'ailleurs des extraits d'entretiens du Kosovo dans les verbatims émaillant les chapitres de l'ouvrage.

A l'inverse, les fiches relatives au terrain portant sur les réfugiés du Kosovo ne portent que sur les enquêtés spécifiquement rencontrés pour cette phase de l'enquête, soit les enquêtés compris entre les n°10 et 19 plus l'enquêté n°32<sup>68</sup>

On ne dispose pas de tels documents d'analyse concernant le troisième terrain, sur l'association Arc-en-Ciel. A ce propos, Anne Gotman souligne que les entretiens de cette partie de l'enquête revêtaient une visée davantage informative et étaient d'abord tournés vers les relations entre accueillants ou avec accueillis à propos du fonctionnement du lieu d'accueil, et donc beaucoup moins sur des pratiques d'hospitalité privée. Ils sont donc moins directement comparables avec les autres entretiens. Il existe cependant un système de codification thématique en 6 catégories (de I à VI), qui reste à expliciter ; ce dernier est visible sur les notes manuscrites du carnet d'observation de 49 pages qui fait partie du corpus mis à disposition ; la majorité des notes sont codées à l'aide de ce système de catégories.

---

<sup>66</sup> On se reportera ici au plan de classement des documents de l'enquête.

<sup>67</sup> Enquêtés n° 11 / 14 / 15 / 13 / 10 / 17 / 32 / 19 / 18 / 16 / 12

<sup>68</sup> Le corpus ne comprend que 10 personnes car la transcription de l'enquêté n°13 est manquante. En revanche, on remarquera que les fiches comportent des informations sur l'enquêté n°13.

### 5.3-Les principaux résultats de l'enquête

Il ne s'agira pas ici de restituer l'ensemble des résultats développés par Anne Gotman, mais de résumer les principales lignes de résultats qui sont proposés dans l'ouvrage, autour de trois grandes idées.

#### 5.3.1- L'hospitalité ne va pas de soi

Le premier résultat de l'enquête, tel qu'il est développé dans les premiers chapitres de l'ouvrage, est formulé sous forme d'interrogation : est-ce que le fait que l'hospitalité soit une injonction masque le fait qu'elle ne va pas de soi ? Ici Anne Gotman adopte une position critique d'une certaine idéalisation du sens de l'hospitalité. *« J'aime bien m'appuyer sur une vérité du judaïsme – évidemment c'est pareil dans l'Evangile – tu recevras l'étranger comme si tu l'étais toi même, bon c'est cette espèce de percept du judéo-christianisme qui saute aux yeux. Il se trouve que chez les Grecs c'est pareil, il faut accueillir l'étranger, c'est une injonction. Je me disais toujours qu'il y avait une injonction dans les textes grecs, il y a notamment l'Odyssée, avec des injonctions sans arrêt, mais ça enfreint sans arrêt la loi aussi. On peut se dire que si on brandit à ce point si souvent la loi, c'est qu'elle n'est plutôt pas respectée. Donc s'il y a une loi, c'est que ça ne va pas de soi. Et dans la religion juive (...) quand on a été hospitalier c'est bien, c'est une bonne action, une Mitzvah. Mais il y a un degré au-dessus, c'est un commandement, c'est irrefragable, obligatoire, et l'hospitalité ne l'est pas, elle n'entre pas dans ces obligations absolues. Parce qu'on considère que l'hospitalité est une chose dangereuse. Autrement dit, dans la religion juive, c'est formidable d'être hospitalier, on gagne même des bons points pour aller au Ciel, mais Dieu ne le commande pas, parce que c'est périlleux. Pour moi cela résume assez bien ma position je dois dire. On devrait toujours aider beaucoup plus, mais bon, c'est une situation périlleuse. A l'époque le périlleux c'était le rejet, aujourd'hui, le périlleux, c'est le risque de déranger ».*

Ce premier constat posé, la chercheuse développe un modèle de l'hospitalité pensé comme un processus contraint par des règles bien définies et fonctionnant comme une épreuve – une épreuve émaillée de dilemmes liés à la difficulté de mettre en œuvre ces règles en situation : selon Anne Gotman, le résultat central de cette enquête, *« c'était que l'hospitalité était une épreuve. Ça me sortait de considérations morales, éthiques, philosophiques, pour m'emmener sur un terrain pratique, comment on encadre cette épreuve. Il m'est apparu que toutes les règles de l'hospitalité, qui comme ça ont l'air très formelles, éventuellement gratuites, ne sont pas du tout gratuites, mais sont justement destinées à encadrer cette épreuve, et contribuent au travail de pacification de ce qui ne va pas du tout de soi, qui est la venue d'un étranger sur son territoire. Sachant qu'il n'y a hospitalité que quand il y a un espace en propre, à soi, approprié. Si c'est un espace partagé, ce n'est pas vraiment de l'hospitalité. Si vous voulez, la colocation, les trucs comme ça, on n'est pas dans ce schéma-là, mais s'il y a vraiment asymétrie de position, c'est-à-dire qu'il y a un protagoniste qui a une maison, et l'autre qui en est dépourvu, on est dans le modèle de l'hospitalité, et dans la régulation de cette situation asymétrique ».*

#### 5.3.2- Le cadre de l'hospitalité réglée

Le processus d'hospitalité est scandé par une suite d'épreuves qu'on va examiner.

La sollicitation et l'arrivée de l'hôte accueilli, qui marque les débuts de l'hospitalité, constituent la première épreuve qui cadre durablement le type de relation sociale se développant avec l'hôte accueillant. Ainsi, « l'entrée dans la relation d'hospitalité s'organise

autour de deux polarités : l'invitation à l'initiative du maître de maison qui définit la règle et détient les prérogatives de la relation ; et l'hospitalité à l'initiative de l'arrivant qui sollicite l'application de la règle à son cas (...) Dans le cas de la relation maître-de-maison-invité, les attentes respectives sont anticipées et la relation s'inscrit dans un cadre prévu ; dans le cas de la relation maître-de-maison-arrivant, les attentes ne sont pas anticipées et la relation est à inventer. Tandis que l'invité est protégé par son statut, l'arrivant n'a aucun droit acquis. Le régime de l'hospitalité est à la fois encadré par des règles et discrétionnaire » (2001, p. 86). Globalement, l'hospitalité n'est jamais entièrement choisie, ni entièrement contrainte, comme en témoigne la description des situations rencontrées dans le premier terrain, plus souvent intermédiaires que franches ; on renvoie ici aux trois types de relations accueillant-accueilli – lien familial, lien amical, individus recommandés par des proches.

Une fois l'hospitalité enclenchée, l'élaboration d'une relation sociale entre le ou les accueillants et le ou les accueillis est encadrée par une série de règles.

L'asymétrie et l'altérité constituent les éléments les plus importants de la relation d'hospitalité. Commençons par l'asymétrie, dont la force reste incontestable. L'hébergement d'inconnus est le plus « libre » et le plus nettement asymétrique, au sens où il est, sans équivoque, à l'initiative du maître de maison (2001, p. 88). Le terrain réalisé sur l'association Arc-en-Ciel a par ailleurs permis à Anne Gotman de montrer « le caractère paradoxal de l'engagement d'un lien qui n'est pas celui de l'amitié ni celui d'une relation de service », mais qui reste asymétrique malgré l'injonction à la symétrie.

Quelles formes concrètes prend cette asymétrie ? *« Quand on va chez quelqu'un, on entre dans sa famille, quoi qu'on en dise, quoi qu'on en veuille. Et jusqu'à quel point on peut entrer dans sa famille? Jusqu'à quel point on est prié d'entrer dans sa famille? Comme par exemple, les hôtes peuvent profiter de la présence d'un invité pour dire, ils ont un conflit un problème dans la famille, tiens toi qui es extérieur, en position d'extériorité, l'hôte peut être sollicité pour résoudre un problème. Ça c'est le bon côté. Le mauvais côté, ça peut être que l'invité se mêle de problèmes familiaux dont il n'est pas censé se mêler. Comme par exemple, des questions très pratiques, l'heure de coucher des enfants, et là on entre sur des problèmes d'éducation, et ça je peux vous dire que c'est explosif. Quand vous avez deux couples avec enfants, qui sont l'un chez l'autre. Que les enfants de l'un sont habitués à se coucher à 8h et que les enfants de l'hôte se couchent quand ils veulent, je peux vous dire que ça pète vite. Parce que c'est là qu'on voit que l'hospitalité ça n'a pas d'intérêt en soi, mais ça fait voir d'autres choses, ça analyse autre chose, et là par exemple, ce qui m'a sauté aux yeux, c'est que la question de l'éducation des enfants, ou la nourriture par exemple, ce sont des sujets ultra-sensibles. Ultra-sensibles. Le regard porté sur les hôtes sur les manières de table, ou plutôt alimentaires, de leurs invités, ou réciproquement, c'est potentiellement explosif. C'est l'objet de jugements très très vifs, qui peuvent sauter aussitôt que la situation le permet ».*

L'altérité renvoie aux façons dont on s'ajuste à l'Autre, dont on accepte ou du moins tolère ses différences. Anne Gotman précise que « les différences « culturelles » comme l'alimentation sont considérées comme les plus traitables car circonscrites et collectivement déterminées. Les prescriptions religieuses qui en font partie sont respectées (...) La « culture », de manière générale, détermine des degrés d'acceptation modulés, quoique fortement croisée avec les caractéristiques du milieu social. (...) Les différences imputées à la personnalité, en revanche, sont les plus intraitables dans la mesure où ce qu'on appelle personnalité est l'élément sur lequel l'individu contemporain occidental peut le plus difficilement céder et entend rester souverain » (2001, p. 492).

Avec l'arrivée de l'hôte, l'économie domestique change, pour entrer dans un régime d'exception : « Marie Douglas [1966] l'a très bien montré, dans l'espace domestique, chacun doit participer. Ca n'existe pas autrement. Or, l'hôte, par définition, ne doit pas participer de la même manière. C'est un régime d'exception, si vous voulez. Ça crée des problèmes des plus triviaux, de mêmes qui voient qu'il y a un invité dans la maison, qu'ils doivent mettre la table, "et pourquoi l'autre ne met pas la table ?", voilà, aussi bête que ça, en tout cas, il y a des règles de fonctionnement de l'hospitalité, qui sont des règles d'exception par rapport au régime domestique. A tout le moins des ajustements, qui peuvent se faire dans la joie, mais ça peut être des dérangements, qui se terminent dans la bagarre ».

Les obligations pèsent également sur celui ou celle qui invite, l'hôte de maison. L'hospitalité demande notamment une hausse de standing, au sens où, « quoi qu'on en dise on rehausse les habitudes familiales. Quand il y a un invité, on en fait plus, ne serait-ce que par exemple vous attendez quelqu'un chez vous, vous faites de l'ordre, un minimum d'ordre, ça suffit. Ça veut dire que le standing est un peu rehaussé. Vous pouvez aussi alimentaires vous dire "il faut que je fasse des plats, je ne peux pas servir des pâtes tous les jours", faut que je serve du bon vin, enfin mille choses. Ça vous demande aussi un surcroît de travail, un peu de rangement, de propreté peut-être, etc. Et ça demandera à l'invité "à quel point je participe? Je participe, bien sûr, mais comment et à quelle hauteur?" Tout se passe bien, vous aidez, mais c'est extrêmement délicat, l'économie de cette partie, parce que vous aidez, mais vous faites attention de ne pas prendre la place. (...) Il y a des fois vous pouvez dire ce soir c'est moi qui fais le repas. Ça peut passer, ça peut ne pas passer. Vous vous dites "j'apporte du vin", n'empêche qu'il y a toujours la question de ne pas empiéter en territoire du maître de maison, la maîtresse de maison. Enfin, je dirais il y a d'abord en faire suffisamment, ne pas se comporter en pique-assiette, mais à l'autre bout aussi, il y a ne pas en faire trop. Sachant que tout dépend du statut de l'invité, du différentiel entre l'hôte et l'invité, si c'est un jeune, si c'est des gens âgés, si c'est des gens professionnellement amis, enfin tout ce qui rentre en ligne de compte dans la régulation de cette relation ».

Etre hospitalier, c'est savoir être dérangé et s'ajuster à la situation, souligne Anne Gotman : « en règle générale, quelqu'un qui vient habiter chez vous, ça dérange, au sens, encore une fois sans moralisme mais il y a un minimum d'ajustement à faire (...) il faut se laisser déranger. Et c'est en ça que c'est intéressant, qu'il y a interaction, mais se laisser déranger ce n'est pas pour autant se laisser marcher sur les pieds. Donc, si on en revient au don, il y a don dans la mesure où on se laisse déranger, ce n'est pas seulement le fait qu'on met à disposition une chambre, c'est qu'on se laisse déranger tout en maintenant des règles. Et c'est ça qui est intéressant avec l'hospitalité. C'est que là on est dans une espèce de truc qui est contradictoire, où à la fois, si vous voulez, vous pouvez recevoir quelqu'un, tout est décidé à l'avance, vous devez aller où etc. etc. etc., tout est impeccable, ça marche du feu de Dieu, etc. Chacun est à sa place. C'est un peu utopique. En général, il y a encore une fois toujours des ajustements à faire. Donc c'est de l'improvisation, pour reprendre Bourdieu, c'est de l'improvisation réglée. C'est un code et c'est se passer du code, enfin c'est une chose et son contraire. Il y avait un article du Figaro Madame, qui titrait "Recevoir c'est s'organiser". Alors, à la fois oui, c'est s'organiser, si vous vous organisez pas c'est le bordel, les gens n'ont pas à manger et tout et tout, d'un autre côté c'est une autre façon de dire "s'organiser", c'est-à-dire, "mettre des barrières", on doit toujours tout le temps s'organiser et je dirais, à la limite, il y a des réceptions où le maître de maison... les gens passent.. il dit "j'ai vu personne". Tout s'est bien passé etc., bon, on peut s'organiser de telle sorte à ce que, on ne se laisse pas entamer en quoi que ce soit. Donc on ne donne rien si vous voulez. On s'organise

*tellement ! Qu'on ne donne rien de soi. Et... donc ce « recevoir c'est s'organiser », pour moi c'est la négation de l'hospitalité d'une certaine manière. Alors bien sûr, ça demande de l'organisation, mais si ça n'est que ça, c'est la négation de l'hospitalité ».*

L'obligation de réciprocité consubstantielle à la relation d'hospitalité peut également être ajustée autour d'une réciprocité différée : « dans le schéma de Mauss, le don et le contre-don ne circulent pas entre a et b mais entre a, b et c : a donne à b qui rend à c. Le donataire (b) ne rend pas au donateur (a), mais un tiers (c). Ainsi s'enchaînent les dons à l'infini au lieu de revenir à leur point de départ. Ainsi l'hôte ayant bénéficié de l'hospitalité d'une personne ou d'une famille pourra-t-il s'acquitter de sa dette en offrant à son tour l'hospitalité à un tiers » (2001, p. 276).

La fin de l'hospitalité, ce que la chercheuse appelle « le syndrome de l'ampoule », est en règle générale enclenchée par « la déqualification de l'hôte (...) et, parmi les premiers éléments de cette déqualification, la fin de l'état de besoin. L'hôte capable d'autonomie n'a plus rien à faire dans un foyer d'accueil, chez ses hôtes, et c'est de la dissonance entre l'évaluation des uns et des autres que sont issues les ruptures d'hospitalité (2001, p. 492-493) : « A partir de là ça se passe mal, il y a rupture du pacte. Et c'est ça : l'hôte et l'hôtant n'ont pas la même conception du besoin ». En fait, la fin de l'hospitalité correspond à « un critère très précis. Quand est-ce que l'hospitalité s'achève ? Eh bien quand l'asymétrie s'achève elle aussi. C'est-à-dire quand l'hôte, l'invité, l'arrivant, le migrant, tout ce qu'on veut, n'est plus en situation de besoin. Besoin de maison, besoin d'hospitalité, voilà. Quand je dis situation de besoin, je ne parle pas seulement de la pauvreté. (...) Quelqu'un que vous recevez chez vous, que vous hébergez, il est par définition dans le besoin, même s'il n'est pas pauvre, il est dépourvu de maison, sinon il ne serait pas chez vous. Momentanément, pour des raisons, peu importe. Mais il est donc dans le besoin. Et en plus, il y en a qui pourraient être vraiment dans le besoin, on peut héberger un neveu qui est en échec scolaire, et il va chez sa tante, qui dit je vais m'en occuper, je vais le faire bosser, parce qu'elle est prof. Donc il n'est pas dans le besoin de logement, mais d'aide scolaire. (...) Un jeune qui est reçu en ville chez sa tante parce qu'il habite à la campagne et qu'il vient faire ses études, il est en situation de besoin. Donc le jour où ce jeune par exemple a de quoi se loger parce que l'université lui a alloué une chambre dans une cité universitaire, et que pourtant il reste encore chez sa tante, parce que chez sa tante on lui lave son linge, on lui donne à manger et tout, là commencent les problèmes. Il a une chambre, mais il pourrait être ailleurs. Autrement dit, ça veut dire que l'hôte, il est par définition dans le besoin. S'il ne l'est plus, il n'a plus à être là. J'ai une anecdote qui est dans le bouquin, mais qui est très parlante, c'est un couple qui reçoit un autre couple le temps que les travaux de l'appartement se terminent. Evidemment les travaux ne se terminent pas, ça se prolonge, mais autant que je me souviens, comme c'est le couple invitant qui a fourni l'architecte au couple invité, ils se sentent en partie responsables et ils ne disent rien. Et puis arrive le jour où les travaux avancent mais ne se terminent pas, et où le couple invitant, dit "quand même, est-ce qu'on ne peut pas vivre avec une ampoule au plafond?" L'air de dire, "ce n'est pas fini, mais enfin, c'est presque fini". Autrement dit, sont-ils vraiment dans le besoin? A partir de là, ça ne se passe plus très bien, parce que le couple reste. Et c'est l'évaluation du besoin qui diverge. Les invités estiment qu'ils sont dans le besoin, et les invitants estiment qu'ils ne sont plus dans le besoin ».

### 5.3.3- Au-delà du cadre de l'hospitalité

Au-delà du cadre de l'hospitalité formé par ces règles complexes, Anne Gotman développe deux séries de réflexions.

D'abord, elle prend en compte l'envers du phénomène, à savoir l'inhospitalité, qu'elle approche à travers le cas de l'expulsion des Juifs pendant la 2<sup>nd</sup> Guerre Mondiale en France. Dans l'ouvrage, elle écrit ainsi que « l'expulsion, forme limite de l'inhospitalité a ceci de commun avec l'hospitalité qu'elle implique un processus de transformation de l'hôte, mais inverse du précédent. Si l'hospitalité consiste à remplacer la dangerosité de l'ennemi en générosité envers l'hôte, l'expulsion, elle, va créer de l'altérité négative et fabriquer de l'étranger là où prévalaient une relation de confiance et une coexistence pacifique ». Le chapitre consacré à l'étude de cet épisode décrit « un processus à la fois long et complexe de déqualification et de dégradation pouvant aller jusqu'à la déshumanisation des populations concernées » (2001, p. 371). Au total, il s'est produit une « rétrogradation des Juifs au statut d'hôtes » (ibid., p. 376). Revenant des années plus tard sur cette analyse, la chercheuse estime que « *dans le modèle de Pozanski, ce que j'avais trouvé impressionnant, c'est comment les différentes mesures d'éloignement prises pour les Juifs, étaient exactement le fonctionnement de l'inhospitalité. C'était plus exactement le renversement, l'inversion, des règles d'intégration qu'on peut observer dans l'hospitalité privée par exemple. (...) Là avec cet exemple, je faisais le trajet inverse. Comment on avait détricoté les lois de l'hospitalité, en les mettant à l'écart, d'abord en les confinant, puis en les mettant à l'écart, tout cela est à l'œuvre dans le mécanisme de l'hospitalité, mais là c'était l'inverse* ».

La chercheuse pose également la question de la transposabilité vers les « sociétés d'attention » des règles de l'hospitalité établies par Pitt-Rivers à travers le cas des « sociétés d'honneur » : « *On peut se poser la question, oui, de la légitimité de transposer. Alors ça ne se passe plus chez nous comme dans l'Andalousie de Pitt-Rivers. Les règles ne sont pas tout à fait les mêmes. Mais moi j'ai l'impression, enfin c'était ma thèse, c'est que, s'il y a eu des aménagements de règles, les règles sont restées les mêmes. Le principe de la règle est resté la même, et, il suffit de remplacer... "honorer", vous voyez, quand Pitt-Rivers dit, il faut honorer son hôte, aujourd'hui vous ne dites pas ça. Mais vous mettez "attention", avoir de l'attention envers votre hôte, et ça marche très bien. C'est-à-dire, on ne vous demande pas d'honorer un invité, mais quand même un minimum d'attention. Et ça marche dans tous les sens, alors dans notre société on peut dire qu'on lui doit un minimum d'attention, pas un maximum, c'est la différence avec les sociétés à honneur. Mais ce minimum, s'il n'y est pas, ça explose. Et je, bon c'est l'exemple que je donne souvent, il y avait justement quelqu'un qui reçoit... je ne sais pas son frère, un collègue, qui vient très souvent, et qui lui dit "tu fais comme chez toi" à un moment il fera un tout petit quelque chose pour marquer [qu'il n'est pas chez lui, sonner un coup même s'il a la clé]. Sinon c'est un hôtel. S'il n'y a vraiment aucune relation, si on lui donne la clé, etc., c'est un hôtel, et c'est d'ailleurs, la différence entre l'hôtel et l'hospitalité, c'est que dans l'hospitalité il y a forcément de la relation* ».

On retrouve ici l'idée que l'hospitalité est une épreuve sociale pour laquelle chacun doit réinventer des arrangements, même s'il existe un répertoire de règles de base, incontournables. « *Avec néanmoins cette difficulté, c'est-à-dire cette société égalitaire, où cette asymétrie de statut entre l'hôtant et l'hôte (...) tend à être aplanie, et je dirais que c'est de cette tension entre asymétrie et égalité que naissent des malentendus, des conflits éventuellement* ».

## 6-Postérité de l'enquête

### 6.1-L'exploitation et la réception de l'enquête

L'ouvrage publié en 2001 constitue la principale publication tirée de l'enquête, même si d'autres articles ou chapitres ont été produits au fil des années par Anne Gotman pour exploiter tel ou tel aspect de l'analyse ou en proposer des synthèses (voir la bibliographie ci-après).

La première partie de l'ouvrage est une contextualisation, notamment historique, du phénomène hospitalité – elle retrace les contours sociohistoriques de la notion d'hospitalité, les approches qui en ont été faites et celle qui a été adoptée. La deuxième partie, la plus importante quantitativement parlant, avec 7 chapitres dédiés, traite du cadre et des principales règles de l'hospitalité, sur la base essentiellement de l'exploitation du terrain sur l'hospitalité domestique (« l'hospitalité envers les proches et les règles de l'hospitalité privée »). L'organisation des chapitres prend grosso modo l'organisation des principaux thèmes d'analyse détaillés plus haut : l'asymétrie, la territorialisation de l'hôte et la générosité ; les implications de cette relation sur le système domestique et les relations familiales, ainsi que les problèmes liés aux effets d'altérité ; le sens enfin de l'hospitalité, soit la propension à l'exercer et les significations attribuées à cette pratique.

Une troisième partie est consacrée à l'hospitalité envers des inconnus (« un homme à la porte. L'hospitalité envers des inconnus ») et consacre deux chapitres au cas de l'accueil des réfugiés du Kosovo et au cas de l'expulsion des Juifs de France. Enfin, une quatrième et dernière partie, intitulée « L'hospitalité, condition de l'urbanité », rend compte du terrain consacré à l'association Arc-en-Ciel et conclut sur les limites du modèle d'analyse de l'hospitalité développé dans l'enquête.

Les autres publications tirées de l'enquête sont pour la plupart des commandes de collègues ou des demandes de revues<sup>69</sup>. Selon la chercheuse, l'enquête a suscité une réception positive, pour une raison simple : *« parce que c'est une expérience que tout le monde a fait. Qui dévoile des choses familières et en même temps qu'on n'a peut-être pas réfléchies de cette manière. Autrement dit, pourquoi cette conflictualité latente? Au fond ça me rappelle l'héritage, c'est pareil. Dans l'héritage, je mets en évidence aussi en quoi l'héritage est une période critique en soi. Il n'y a pas besoin que la famille soit horrible pour qu'il y ait des frictions. Là c'est pareil, l'hospitalité, il n'y a pas besoin que les gens soient peu généreux pour que ça provoque des frictions. C'est en soi une relation à friction. C'est une épreuve. Donc ça comporte inévitablement des zones inflammatoires. C'était bien pris en ce sens-là. Les gens se reconnaissent, et sans se sentir jugés, parce que ce n'est pas l'idée en sociologie, de juger, c'est de décrypter. Voilà autant que je me souviens. Alors il y avait toujours des protestations parce que je suis souvent intervenue sur des questions migratoires, et j'allais dire, il y a souvent des protestations justement de bonne volonté. Les gens qui viennent à ces réunions ne supportaient guère d'évacuer les jugements de valeur ».*

### 6.2-Actualité et limites

Revenons maintenant sur quelques critiques adressées à l'enquête, ou sur des regrets de la chercheuse.

---

<sup>69</sup> Noter que dans ces deux articles de 2008 on trouve des éléments très synthétiques sur l'élaboration de l'enquête et les définitions de l'hospitalité.



Une des critiques qui lui a été formulée à l'époque se centre sur le fait que l'enquête restitue uniquement le point de vue de celui ou celle qui reçoit. A cet égard, Anne Gotman souligne que l'épreuve de l'hospitalité vaut évidemment pour celui qui est reçu, et qui est en position de dominé. La chercheuse regrette de ne pas avoir pu creuser le cas de familles qui auraient effectivement pu héberger des réfugiés de guerre, ou le cas d'immigrants accueillant d'autres immigrants : *« ça, c'est un mécanisme presque obligatoire de la migration. On commence à arriver chez des parents un certain temps avant d'avoir son logement à soi. Et je crois savoir que ce n'est pas simple non plus, que ça ne se passe pas non plus toujours bien, loin de là. Là je trouve qu'il y a du terrain. (...) C'est-à-dire des immigrants qui sont là depuis déjà un certain temps, et qui doivent accueillir encore de la famille qui arrive, le temps qu'ils se trouvent nouveau un logement, etc. Ça s'est toujours fait comme ça la migration. Mais ce passage obligé, peut bien se passer, c'est un marche-pied, c'est tout ce qu'on veut, mais ce n'est pas non plus une promenade de santé »*. On renvoie ici à la littérature existant sur le sujet pour faire éventuellement un parallèle entre hospitalité et immigration.

Anne Gotman souligne également avoir peu étudié les motivations sous-jacentes au sens de l'hospitalité, caractérisé selon elle par une imprévisibilité sociologique. Avec le recul, elle estime qu'il est difficile de *« trouver une régularité sur le « comment » on devient hospitalier. Parce que c'est sûr que le modèle parental joue. Il peut jouer un peu dans les deux sens. Vous avez eu tellement de monde chez vos parents, vos parents se sont tellement occupés des autres, que vous en avez marre. Ou au contraire, vous avez toujours vu vos parents s'occuper des autres et accueillir, et vous le faites naturellement. A part ça, qu'est-ce qu'on peut dire? Il y a des circonstances... Je pense toujours à ces paroles de gens qui ont caché des Juifs pendant la guerre, cette dame, qui dit, "je ne pouvais pas la laisser sur le palier". Point. Vous pouvez après chercher dans le passé etc. Mais il est aussi possible d'être saisi par une situation d'urgence, de secours, ou depuis longtemps s'être dit quand même, tous ces gens dans la rue, jusqu'au jour où vous franchissez le pas, ou par obligation familiale, ou un neveu qui vous demande de l'héberger, vous ne pouvez pas faire autrement, ou vous êtes seul, et finalement vous vous dites tant mieux ça me fera de la compagnie. Oui, je pense que là, on est dans l'imprévisibilité sociologique. Je ne crois pas, autrement dit, que certaines valeurs prédisposent à. Certaines valeurs peuvent accompagner, peuvent soutenir une disposition. Les gens qui vous disent "dans ma famille j'ai toujours vu faire ça", oui, mais n'empêche, que dans la même famille, vous vous apercevez que le frère ou la sœur ne fait pas pareil. Ces valeurs ont joué, mais évidemment elles ne suffisent pas à déclencher l'obligation d'accueil, qui est aussi un précepte religieux, mais religieux dans un sens tellement chrétien, tellement ... on en est fortement imprégnés, qu'on soit religieux ou pas, force est de reconnaître que ça ne joue pas pour tout le monde. Il faut d'autres ingrédients »*.

### 6.3-Pistes de réutilisation

Certaines pistes de réutilisation sont d'abord de nature méthodologique. Par exemple, prolonger l'analyse ARO qu'Anne Gotman avait mise en œuvre sur une partie sur corpus. Ou encore, mettre en œuvre une analyse lexicologique sur les transcriptions d'entretiens, démarche qu'elle présente a posteriori dans le manuel sur l'entretien (p. 100 et s.) à travers l'usage du logiciel ALCESTE.

Des investissements thématiques sont également des options dans le cadre d'une analyse secondaire de l'enquête.

Une première possibilité de réutilisation consisterait à historiciser le phénomène d'hospitalité en opérant une comparaison des matériaux collectés à la fin des années 1990

avec de nouveaux matériaux sur les « nouvelles » formes d'hospitalité exprimant un « désir d'être chez autrui », via notamment l'irruption d'Internet : *« on voit surgir des formes d'hospitalité nouvelles, qui est ce couchsurfing, où là effectivement, il n'y a plus d'hôte, d'hôtant. Mais ce qui est intéressant, c'est quand même le modèle de l'hospitalité, très amendé, qui prévaut sur l'hôtel, sur l'échange marchand, et où l'asymétrie disparaît, c'est son avantage. On est à l'hôtel, on fait ce qu'on veut. Or il semble que toutes ces solutions comme les maisons d'hôte, le couchsurfing, bon airbnb c'est encore autre chose, c'est du fric, encore que, dans le airbnb, c'est médié par du fric, mais on aime être chez quelqu'un, la maison d'hôte c'est pareil, le couchsurfing c'est pareil. Certes, ce sont des solutions meilleur marché que l'hôtel, là est la raison de leur succès, mais n'empêche qu'on paie le prix, cet avantage financier, on le paie en étant chez quelqu'un, et non pas dans une chambre d'hôtel neutre, anonyme. Là moi je dirais qu'il y aurait une étude intéressante à faire, sur ce que c'est que ce désir d'être chez quelqu'un, sans le quelqu'un, d'accord. Quoique dans la maison d'hôte, le quelqu'un fait partie, et même beaucoup, qu'est-ce qu'il y a dans ce désir d'être chez quelqu'un, qu'est-ce que ça signifie? (...) Est-ce qu'il y a du voyeurisme, est-ce qu'il y a de tout ça, je pense qu'il y aurait une enquête à faire sur ce goût à être chez autrui, sans être son hôte gratuit, parce qu'il y a échange marchand. Mais ce n'est pas parce qu'il y a échange marchand qu'on n'est pas dans le cadre de l'hospitalité. Il peut y avoir des formes hybrides ».*

Réanalyser l'enquête pour étudier plus spécifiquement les relations familiales est selon Anne Gotman une autre possibilité, notamment pour creuser le phénomène du retour des enfants adultes chez leurs parents ; *« sachant qu'il y a entre la relation familiale et l'hospitalité des liens très très compliqués. Parce que quand on dit "j'habite chez mes parents", on peut dire par exemple que dans la famille, on n'est pas dans le cas de l'hospitalité. Beaucoup de gens vous diront ça. Quand on est en famille, on ne parle pas d'hospitalité. L'hospitalité, c'est entre étrangers. Dans la famille, c'est une obligation tellement... On est entre nous, donc il n'est pas question d'hospitalité. Moi j'ajouterais, et pourtant, les règles d'hospitalité telles qu'on les voit ici, elles s'appliquent aussi avec des modulations autres, mais elles s'appliquent aussi. Parce qu'il y a des statuts asymétriques. Il y a des adultes, des enfants, des adultes, des ados, les ados, ça devient limite. Et puis il y a des adultes et des adultes aussi maintenant. Il y a des enfants adultes qui reviennent à la maison, après en être partis. Quelles sont leurs règles de fonctionnement? Je pense que la grille hospitalité, elle sert tellement bien. Quel est le reproche qu'un parent peut faire à son enfant? C'est lui dire "tu n'es pas à l'hôtel ici". "Tu n'es pas à l'hôtel", ça veut dire "je ne suis pas là pour te fournir un service gratos sans avoir un retour" qui est quoi ? L'attention. Que tu dises un minimum bonjour, ce que tu fais etc. Donc cette relation hospitalière, j'allais dire ce modèle hospitalier marchand, c'est le butoir même de la relation entre parents dans un même espace. C'est vraiment sa négation je veux dire. Combien de mères ont dit ça à leur enfant "tu n'es pas à l'hôtel ici" ? Ça veut dire tu me dois un minimum de présence, d'attention. Et je te lave ton linge, ta lessive, je fais le ménage, tout ce que... Mais enfin quand même. On est là dans une relation qui est à mon avis... Même cette relation familiale on a envie de dire c'est une relation d'autorité. Ça s'analyse sous l'angle de l'autorité, oui, mais aussi, comme on est dans l'espace, la grille d'hospitalité marche bien je trouve ».*

Réutiliser les matériaux de cette enquête est également possible, selon Anne Gotman, pour penser différemment la question de l'immigration. La chercheuse estime<sup>70</sup> que les interrogations qui surgissent périodiquement sur la position à tenir vis-à-vis des us et coutumes des populations immigrées ne sont pas différentes : *« s'ils pensaient à comment*

---

<sup>70</sup> Gotman, 2010.

*un invité, au dérangement que provoque un invité, de par sa différence à la situation qui est faite à des habitants de certains quartiers par les étrangers, je pense qu'ils seraient un peu moins sévères par rapport à... Ils seraient un peu moins intolérants, ils n'accuseraient pas aussi facilement les gens de racisme. Une petite différence qui est tous les jours sur son pallier... (...) Du petit énervement de la petite différence, qui dans le cas de l'hospitalité va disparaître un jour, donc on s'en fiche. Mais dans le cas de quartiers, ne disparaît pas. Ça disparaît le jour où soi-même on peut partir. Il y a une école d'humilité dans cette observation de la situation d'hospitalité ».*

La chercheuse estime également qu'on peut faire un parallèle entre l'évolution du rapport aux « étrangers » avec le processus de fin de l'hospitalité qui change la relation entre l'accueillant et l'accueilli : *« si on transpose pour les immigrés, c'est la même chose. Tant qu'ils sont pauvres, bon, on peut les plaindre aussi. Mais dès qu'ils se mettent à se débrouiller, là ça commence à faire problème. Il y a une intolérance. On voit très bien monter une intolérance contre les immigrés. Ce n'est pas quand ils sont plus pauvres, c'est quand ils commencent à s'en sortir. Et ce rapprochement, je le fais aussi avec des situations, entre le eux et le nous, je renvoie indirectement à ce qu'Elias et Scotson ont montré dans « Logiques de l'exclusion ».*

Une dernière forme de réutilisation, pédagogique, semble également possible pour Anne Gotman<sup>71</sup> ; à cet égard, il lui semble important de pouvoir disposer de matériaux vivants pour l'enseignement des méthodes : *« J'ai toujours en tête que ces entretiens vont servir à faire de la formation à l'entretien. Autrement dit, quand on fait de la formation, on travaille sur des exemples d'entretien, et là on décortique ça de façon très très pointue. Et il faut qu'on ait les paroles exactes. Quand on veut enseigner que par exemple, faire tel type de relance, ça provoque tel type de réponse, il faut avoir le texte littéral. Donc pour moi l'entretien c'est toujours du matériau pédagogique. (...) J'ai eu affaire, que ce soit à la fac, ou dans des boîtes privées qui m'ont demandé, ou des bureaux d'étude, de faire de la formation à de l'entretien non directif, qu'est-ce qu'on fait, on étudie les interactions dans l'entretien. C'est-à-dire, par exemple, qu'est-ce que c'est que la consigne, donc on donne une définition, la consigne c'est la première proposition que l'intervieweur propose à l'interviewé, ensuite ce sont des relances. Et après une fois qu'on a expliqué ça, quand on fait tel type de consigne, généralement, ça fait tel type de résultat. Quand on propose tel type de relance, on a une codification des relances, ça donne tel et tel type de discours. Pour être caricaturale, si vous faites une relance très brutale, "Ah bon, vous avez dit ça" vous avez à peu près une chance sur deux pour qu'après, la personne ne parle plus. Donc surtout l'idée d'apprendre à faire un entretien, c'est apprendre à laisser parler l'interlocuteur, et même à favoriser son discours. Et pour ça, il y a des techniques, enfin, il y a des choses qui marchent mieux que d'autres. (...). Et on ne peut l'apprendre que sur du matériau vif, vivant. Donc soit les gens nous apportent des interviews qu'ils ont faits, et on travaille dessus, soit j'apporte des interviews que j'ai faites et je dis voyez, là, la personne parle de ça, là-dessus, je fais tel type de relance, et voilà ce qu'on me répond. Donc on travaille sur du concret, et j'ai toujours pris les interviews comme du matériel de cours éventuel ».*

---

<sup>71</sup> Sur ce point, voir également l'enquête sur l'enquête Dilapidation et prodigalité.

## Bibliographie

### Principales publications d'Anne Gotman basées sur l'enquête

- Gotman Anne. La question de l'hospitalité aujourd'hui. In: Communications, 65, L'hospitalité, sous la direction de Anne Gotman, 1997, pp. 5-19
- Gotman Anne, « Alcool et hospitalité ». In C. Bernard (dir.) : Désirs d'ivresse : alcool, rites et dérives. Paris : Autrement, 2000, p. 73-89
- Gotman, Anne, *Le sens de l'hospitalité: Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. Paris, Presses Universitaires de France, 2001
- Gotman Anne, Raynal Marie, « Entretien avec Anne Gotman », Diversité, n° 153, 2008
- Gotman Anne, « "Hospitalité" Vocabulaire et usages », Diversité, n° 153, 2008
- Gotman Anne, Le recours à la notion d'hospitalité peut-il éclairer les débats actuels sur la ville ? in La ville, lieu d'accueil et d'hospitalité, Actes de la rencontre organisée le 23 novembre 2010 à la délégation à la politique de la ville et à l'intégration de Paris, 2010, p. 7-20  
[http://crpve91.fr/Habitat\\_Cadre\\_de\\_vie/Logement/Productions\\_du\\_CRPVE/pdf/RRHospitalite2010\(2\).pdf](http://crpve91.fr/Habitat_Cadre_de_vie/Logement/Productions_du_CRPVE/pdf/RRHospitalite2010(2).pdf)
- Gotman Anne, Sous la solidarité et le droit : l'hospitalité, in Serge Paugam (dir.), *Repenser la solidarité*. Paris, Presses Universitaires de France, 2011, pp. 599-617
- Gotman Anne, Les périls de l'asymétrie: L'étranger est-il soluble dans l'immigré ?. *Pardès*, 52(2), 2012, p. 15-36.
- Gotman Anne, L'hospitalité est-elle soluble dans le droit ?, in Michel Wieviorka (dir.), *Les Solidarités*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 2017, pp. 269-284

### Autres publications d'Anne Gotman mobilisées dans l'enquête sur l'enquête

- L'espace de travail. La production au secret, Thèse de 3ème cycle de sociologie urbaine, Université de Paris X-Nanterre, 1977
- « La neutralité vue sous l'angle de l'entretien non directif de recherche », in A. Blanchet, Hélène Bézille, Marie-France Florand (dir.), *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 1985, pp. 149-183
- Hériter, Paris, PUF, 1988
- avec Masson A., « L'un transmet, l'autre hérite... », *Economie et Prévision*, n°100-101, 1991, pp. 207-231
- avec C. Bonvalet, *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, 1993, 167 p.
- *Dilapidation et prodigalité* Paris, Nathan, 1995
- *Ville et Hospitalité - Textes du séminaire 1995-1996*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, mars 1997 Documents de travail *Ville et Hospitalité - Textes de synthèse, bilan et perspectives 1996-1997*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, Série Documents de travail, octobre 1997
- Bonvalet Catherine, Gotman Anne et Grafmeyer Yves, (eds), *La famille et ses proches : l'aménagement des territoires*, PUF-INED, Collection Travaux et Documents, Cahier n°143, 1999
- Rapport d'activité à quatre ans, CNRS, Section 36, avril 2000 (non disponible)

- Pour une sociologie de l'existence, Mémoire pour l'Habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université Paris 5 Sorbonne, Paris, 2005, 2 vol., 207 p. et 376 p.
- L'héritage, Paris, PUF, 2006
- Avec Blanchet, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Armand Colin, 2012, 128 p. (1er édition en 1992, puis 2007)
- Ce que la religion fait aux gens. Sociologie des croyances intimes, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2013
- *L'identité au scalpel. La chirurgie esthétique et l'individu moderne*, Paris, Liber, 2016
- Pas d'enfant. La volonté de ne pas engendrer, Paris, Editions MSH, 2017

### Autres références bibliographiques citées dans l'enquête sur l'enquête

- Douglas Mary, Purity and Danger: An Analysis of Concepts of Pollution and Taboo, London, Routledge, 1966
- Douglas Mary, Comment pensent les institutions, Paris, La découverte, 2004
- Elias Norbert et Scotson John L., The Established and the outsiders, Frank Cass & Co. Ltd, London, 1965
- Ferrand-Bechmann Dan « A propos de Henri Lefèbvre et Henri Raymond », Socio-logos [En ligne], 2, 2007
- Hamidi Camille, De quoi un cas est-il le cas : Penser les cas limites. Politix, 100(4), , 2012, p. 85-98
- Lefèbvre Henri, Critique de la vie quotidienne, Paris, L'arche, 1961
- Lefèbvre Henri, La vie quotidienne dans le monde moderne, Paris, Gallimard, 1968
- Mauss Marcel, Sociologie et anthropologie, Paris, PUF, 1950
- Pit-Rivers Julian, « La loi de l'hospitalité », *Les Temps Modernes*, n°253, juin 1957, p.2153-2178.
- Poznanski Renée, Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, Paris, Hachette, 1994
- Raymond Henri, Paroles d'Habitants, une méthode d'analyse, 2001, L'Harmattan
- Raymond Henri, M.-G. Dezès, A. Haumont, N. Haumont, L'Habitat Pavillonnaire, Paris, Centre de recherche d'Urbanisme et institut de sociologie urbaine, 1966 (2001 pour la réédition chez L'Harmattan)
- Schérer René, Zeus Hospitalier. Eloge de l'hospitalité, Paris, Armand Colin, 1993
- Wuthnow Robert, Acts of Compassion, Princeton University Press, 1993